



Département Europe et International

Institut Polytechnique de
Ho Chi Minh Ville

Vietnam

Documents d'évaluation et d'accréditation

- 1/ Rapport d'évaluation institutionnelle
- 2/ Décision d'accréditation

Juin 2017

Rapport publié le 03/07/2017

Sommaire

Rapport d'évaluation institutionnelle	3
1- Présentation de l'établissement	7
2 – Conduite de l'évaluation	9
3 - Evaluation	11
4 - Conclusion	30
5 - Observations de l'établissement	32
Décision d'accréditation	36



Département Europe et International

Institut Polytechnique de
Ho Chi Minh Ville

Vietnam

Rapport d'évaluation institutionnelle

Mai 2017



Département Europe et International

L'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville a demandé au Hcéres de procéder à son évaluation institutionnelle. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres (hceres.fr).

Pour le Hcéres,¹

Michel Cosnard, président

Pour le comité d'experts,²

Jean-Louis Vanherweghem, président du

En vertu du décret n° 2014-1365, du 14 Novembre 2014,

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

⋮

comité

Sommaire

1- Présentation de l'établissement	7
2 – Conduite de l'évaluation	9
Démarche d'autoévaluation	9
Composition du comité d'experts	9
Description de la visite sur site	10
3 - Evaluation	11
Domaine 1 : Stratégie et Gouvernance	11
Domaine 2 : Recherche et Formation	13
Domaine 3 : Parcours de l'étudiant	17
Domaine 4 : Les relations extérieures	20
Domaine 5 : Le pilotage	23
Domaine 6 : Qualité et Ethique	27
4 - Conclusion	30
Résumé	30
Points forts	30
Points faibles	30
Recommandations	31
5 - Observations de l'établissement	32

1-Présentation de l'établissement

L'enseignement supérieur universitaire au Vietnam est régi par la loi n°08/2012/QH13 sur l'Education Supérieure de la république socialiste du Vietnam complétée par le décret n°141/2013/ND-CP du gouvernement vietnamien et par la « Charte de l'Université » promulguée le 10 décembre 2014 par la décision 70/2014/QĐ-TTg du Premier Ministre. Ces législations révèlent un effort du Vietnam vers une plus grande autonomie de l'enseignement supérieur. Ainsi, elles prévoient une plus grande autonomie dans la gestion financière, une plus grande liberté dans le recrutement des étudiants et dans la fixation des frais d'inscription tout en définissant des limites minimales et maximales. Elles accordent aux universités la possibilité de définir leurs curricula de formation et donnent un rôle plus important aux organismes d'accréditation et d'assurance-qualité pour évaluer la qualité des établissements d'enseignement supérieur. Ces lois autorisent aussi, à côté des établissements de droit public, l'organisation d'établissements d'enseignement supérieur par des personnalités de droit privé ou par des établissements étrangers³. Alors que par le passé, la recherche était réservée aux Académies et la formation aux Universités⁴, ces nouvelles législations confient aux Universités une mission conjointe d'enseignement et de recherche et le gouvernement envisage de créer différentes catégories d'universités dont une catégorie « d'universités orientées vers la recherche ».

L'institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville (IPHCMV), dénomination reprise en 2001, a été créé en 1957 sous le nom de « Centre National de Technologie de Phu Tho, et fut le seul établissement de formation des ingénieurs au sud du Vietnam jusqu'en 1975. Il a été transformé en « Université de technologie de Ho Chi Minh Ville » et incorporé, en 1995, à l'Université nationale de Ho Chi Minh Ville (UN-HCMV)⁵.

L'IPHCMV se répartit sur deux campus, l'un de 14 ha en centre-ville et l'autre en construction, de 28 ha, à 28 kms du centre de la ville. Au total les terrains font 412 300 m² et les surfaces bâties 158 300 m².

Les formations de l'IPHCMV couvrent tous les domaines de l'ingénieur et sont délivrées au sein de 11 facultés : sciences appliquées, génie chimique, génie civil, techniques et sciences informatiques, électricité-électronique, environnement et ressources naturelles, géologie et pétrole, gestion industrielle, technologie des matériaux, génie mécanique, ingénierie de transport. Il s'y ajoute 3 centres de formation : formation des industriels, formation en langues étrangères et formation en maintenance industrielle. Ces formations se déclinent en 43 programmes de formation initiale, 14 programmes de Haute Qualité et 17 programmes internationaux dont 7 programmes du PFIEV⁶ (génie mécatronique, ingénierie aéronautique, matériaux avancés, polymères-composites, télécommunication, système énergétique, bâtiments et énergie). Il s'y ajoute 37 programmes de master et 29 programmes d'études doctorales. Dans l'ensemble de ces formations, 22 sont accrédités par des organisations ou agences internationales : 2 par l'ABET (USA) ,11 par l'AUN (Asian University Network), 7 (PFIEV) par la Commission des Titres d'Ingénieurs (France), 1 par la FIBAA (Allemagne) et 1 par l'ACPSB (Nations Unies), l'AMBA (Royaume-Uni) et l'IACBE (USA).

Les 22 506 étudiants inscrits en 2016-2017 (qui représentent 35% des étudiants de l'UN-HCMV) se répartissent en 17 103 étudiants dans les programmes d'ingénieur en formation initiale, 792 étudiants dans les

³ Sophie Cerbelle, *L'enseignement Supérieur au Vietnam : les enjeux d'une réforme inspirée des orientations occidentales*, Cahier de la Recherche sur l'Education et les Savoirs, 15/2016, pp 239-262, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Université de Lorraine, France.

⁴ Dossier Vietnam, Campus France, (Ministère des affaires étrangères et du développement international et Ministère de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche), n° 19 d'avril 2014.

⁵ L'Université Nationale de Ho Chi Minh Ville est une des deux universités nationales du Vietnam qui dépendent directement du Premier Ministre. Elle compte 35.000 étudiants. Les autres membres de l'université nationale de HCMV sont l'Université des sciences naturelles, l'Université des sciences sociales et humaines, l'université internationale de HCMV (une des quatre universités internationales créées en collaboration avec des établissements étrangers, ici, avec l'Allemagne), l'université d'informatique, l'université d'Economie et de Droit, et la faculté de médecine.

⁶ PFIEV : Programme de Formation d'Ingénieurs d'Excellence au Vietnam, mis en place en 1999, dans le cadre d'un protocole entre la France et le Vietnam permettant la coopération entre un consortium de huit écoles d'ingénieurs françaises et le lycée Louis-Le-Grand avec quatre écoles d'ingénieurs vietnamiennes. Les partenaires français sont l'Ecole centrale de Paris, l'Institut national polytechnique de Grenoble, l'Institut national polytechnique de Toulouse, l'Ecole nationale supérieure d'aérotechnique de Poitiers, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, l'Ecole des ponts Paris Tech, Telecom Bretagne, Polytech Marseille et le lycée Louis-Le-Grand. Les partenaires vietnamiens sont l'Institut Polytechnique de Danang, l'Institut Polytechnique de Hanoï, l'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville et l'Ecole de Génie Civil de Hanoï.

programmes de Haute Qualité, 1 330 étudiants dans les programmes internationaux dont 555 étudiants dans le PFIEV⁷, 3 020 dans les programmes de master et 261 étudiants dans les programmes d'études doctorales⁸.

L'IPHCMV comprend 11 centres de recherche et de transfert de technologie : raffinerie du pétrole, technologie de l'information géographique, techniques de l'informatique, technologie des équipements industriels, équipements et technologies mécaniques, management de l'entreprise, technologie de génie civil, matériaux polymères, eau de l'Asie, matériaux polymères et composites et commande numérique et technique de système. Il dispose également d'un incubateur d'entreprises et d'une société de conseil en construction.

L'IPHCMV compte 889 personnels académiques dont 50% sont titulaires d'un doctorat et 375 personnels de soutien⁹.

Le budget 2015 atteint 427 409 milliards de VND (environ 20 millions €¹⁰) dont 35.4% sont issus de l'état et 416 506 milliards de VND de dépenses dont 58,9 % de masse salariale¹¹.

L'IPHCMV s'est donné pour mission de former des ressources humaines de haute qualité et d'être un centre de recherche scientifique et de transfert de technologie pour servir efficacement le développement économique et social du pays. Il a pour objectif d'être l'un des premiers établissements du pays orienté vers la recherche avec une visibilité internationale.

L'évaluation portera notamment sur la manière dont l'établissement s'assure de la qualité de ses formations par rapport aux attentes de son environnement socio-économique, sur la façon dont il organise son partenariat avec les acteurs économiques locaux et sur ses stratégies pour accroître sa production scientifique et sa visibilité internationale.

⁷ RAE, p 6-8.

⁸ Présentation du recteur, 2017

⁹ RAE, p 4.

¹⁰ 1 € = 24 230 VND ; 100 000 VND = 4 €.

¹¹ RAE, p 4 et Présentation du Recteur p 9.

2 – Conduite de l'évaluation

Démarche d'autoévaluation

En avril 2016, le Ministère de l'éducation et de la formation du Vietnam demande au Hcéres d'accréditer 4 établissements universitaires porteurs de formation d'ingénieurs PFIEV, dont l'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville (IPHCMV).

Fort de l'expérience des évaluations réalisées dans le cadre du Ministère et de la Formation en 2014 et 2015, l'IPHCMV a décidé de participer à l'évaluation selon les normes d'une part du Hcéres et d'autre part de l'AUN-QA. Pour la phase d'autoévaluation, l'Institut a créé un Conseil d'autoévaluation qui comprend le recteur, les vice-recteurs, les directeurs des départements administratifs, les doyens des facultés et les directeurs des centres de recherche. Les membres de ce conseil ont eu la responsabilité de fournir les informations, critiques et propositions. Une équipe de pilotage comprenant des spécialistes de l'évaluation de la qualité a été chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le processus d'autoévaluation, lequel a été concrètement réalisé par sept équipes d'exécution placées sous la responsabilité d'un membre du comité d'autoévaluation et comprenant des représentants du corps professoral. L'autoévaluation a ainsi été construite en 20 séances de groupes de travail d'octobre à décembre 2016. Fin décembre 2016, une réunion de l'ensemble des participants a conduit à un accord sur les points forts et les points faibles de l'établissement¹².

Le rapport, approuvé par le conseil d'administration de l'établissement, est rédigé en conformité avec les domaines du référentiel du Hcéres et se termine par une analyse des points forts, des points faibles, des opportunités et des faiblesses de l'institution. Des annexes fournissent un ensemble de données statistiques relatives à l'établissement. Il témoigne d'un travail soigné et d'une bonne prise de recul au regard de l'ensemble des critères du Hcéres.

Composition du comité d'experts

L'évaluation de l'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville a eu lieu du 01 au 03 mars 2017. Le comité d'évaluation était présidé par **Jean-Louis Vanherweghem**, Professeur émérite de médecine de l'Université libre de Bruxelles, recteur et président honoraire de cette institution et membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

- **Patrick BOUCHARD**, Président de HEVATECH et de GIBIS Conseil
- **The Hung DIEP**, Professeur des universités en physique de la matière condensée et physique des matériaux, Vice-président des relations internationales pour l'Asie à l'Université de Cergy-Pontoise (UCP)
- **Guillaume HELLUY**, Représentant étudiant, Chargé de mission Junior sur le projet « Osons l'industrie » à l'École Nationale des Arts et Métiers (Décembre 2016) et président d'une start-up technologique « *Techdream* »
- **Françoise TAILLEBOT**, Directrice générale des services à l'École centrale de Lyon
- **Karl TOMBRE**, Professeur d'informatique à l'Université de Lorraine (Mines Nancy), Vice-président de l'Université de Lorraine, en charge des partenariats socio-économiques et de l'international

Julien LECOQ, responsable de la délégation à la qualité et à la formation, représentait le HCERES.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <http://www.hceres.fr/EVALUATIONS/Liste-des-experts-ayant-participe-a-une-evaluation>

¹² RAE, p 7-8.

Description de la visite sur site

La visite d'évaluation a eu lieu du 01 au 03 Mars 2017 à Ho Chi Minh Ville, Vietnam. Elle a comporté 29 entretiens, se répartissant en :

- Une présentation initiale par le recteur et son équipe ;
- Un entretien avec des représentants du conseil des sciences et de la formation, et du conseil d'administration ;
- Un entretien avec chacun des vice-recteurs ;
- Sept entretiens avec des représentants des différents services (Gestion du réseau ; Planification et finance ; Formation universitaire et postuniversitaire ; gestion des équipements ; politique de l'étudiant ; Sciences technologie et projets ; Test et qualité ; Inspection de l'éducation ; Organisation et Administration ; programmes de formation internationaux ; relations extérieures ; centre de soutien aux étudiants ; projet & investissement et construction) ;
- Un entretien avec des représentants des directeurs de centres et instituts de recherche ;
- Quatre entretiens avec des responsables de formations, incluant les formations d'excellence, et des directeurs de facultés ;
- Quatre entretiens avec des partenaires académiques, nationaux et internationaux, et des partenaires du monde socio-économique de l'IPHCMV ;
- Un entretien avec un panel étudiants, et un avec panel d'alumni ;
- Un entretien avec des représentants d'associations étudiants et un représentant de l'union de la jeunesse ;
- Un entretien avec le service des bibliothèques et des éditions ;
- Une visite du campus et des laboratoires de recherche ;
- Un entretien final avec le recteur.

3 - Evaluation

Domaine 1 : Stratégie et Gouvernance

- Champ 1 : Les missions de l'établissement et son positionnement stratégique

L'IPHCMV est une institution publique membre de l'Université Nationale d'Ho Chi Minh Ville (UN-HCMV). Pour définir ses missions, l'IPHCMV a tenu compte de la vision stratégique de cette université mais aussi des plans de développement socio-économique 2011-2020 du parti communiste, de l'Education Supérieure du Vietnam et des décrets du Premier Ministre. L'IPHCMV revoit son plan stratégique tous les cinq ans dans un échange entre un comité ad hoc et les différentes composantes de l'université. Le dernier plan mis en place couvre la période 2016-2020.

Membre d'une des deux universités nationales, l'IPHCMV échappe à la tutelle directe du Ministère de l'Education et de la Formation (MEF) et ne répond qu'à celle de l'UN-HCMV, laquelle dépend uniquement des services du premier ministre et obtient son budget directement du Ministère des Finances. L'UN-HCMV répartit les budgets entre ses universités membres suivant une procédure assimilable à un dialogue de gestion.

L'IPHCMV s'est ainsi donné pour objectif d'être une université autonome vis-à-vis du budget de l'Etat, de former des ressources humaines de haute qualité pour servir efficacement le développement socio-économique du Vietnam, d'être l'un des premiers centres en Asie pour l'activité de recherche et le transfert des technologies dans le cadre d'une responsabilité sociale et de service à la communauté. Université qui se veut orientée vers la recherche, dotée de nombreux programmes accrédités par des organismes internationaux, l'IPHCMV veut être une école d'ingénieur créative, pionnière et active dans un contexte international.

Cette stratégie, approuvée par la présidence de l'UN-HCMV, diffusée largement sur le site Web de l'IPHCMV, a été déclinée à tous les niveaux de l'institution depuis le conseil d'administration de l'université jusqu'aux facultés et départements avec l'appui de l'équipe rectorale et des services administratifs.

En cohérence avec ses objectifs, l'IPHCMV a mis l'accent sur les moyens susceptibles d'augmenter ses ressources propres notamment par le développement des formations de haute qualité¹³, a développé un système robuste et certifié d'évaluation de la qualité de ses formations par rapport aux attentes des étudiants, des pouvoirs publics et des entreprises¹⁴, a noué un partenariat étroit et réactif avec les entreprises nationales et internationales¹⁵, a mis en place des dispositifs incitatifs pour augmenter la production scientifique¹⁶. Il a poursuivi une politique habile d'insertion dans des réseaux internationaux d'universités et d'entreprises¹⁷.

Par ailleurs, l'IPHCMV est conscient de l'évolution du contexte de l'Enseignement Supérieur au Vietnam et mentionne dans son RAE l'émergence d'une concurrence potentielle avec les universités étrangères et/ou privées tant pour le recrutement des étudiants que pour celui des enseignants-chercheurs.

L'IPHCMV a cependant aussi relevé une insuffisance de moyens pour mener à bien tous ses projets dans son modèle économique actuel. Il a en conséquence mis l'accent sur l'autonomie financière par l'augmentation de ses ressources propres essentiellement par l'accroissement du nombre de formations de haute qualité aux droits d'inscription plus élevés. Cette stratégie n'est pas sans risque ni sans effets pervers. Le risque est évidemment de ne pouvoir recruter assez d'étudiants en raison des revenus limités des familles, l'effet pervers est d'aboutir à un recrutement des étudiants basé plus sur leur capacité financière que sur leurs qualités

¹³ Voir le chapitre « Recherche et Formation ».

¹⁴ Voir le chapitre « Qualité et Ethique ».

¹⁵ Voir le chapitre « Relations extérieures, partenariat socioéconomique »

¹⁶ Voir le chapitre « recherche et Formation »

¹⁷ Voir le chapitre « relations extérieures, relations internationales ».

scientifiques. De plus, le Comité suggère à l'IPHCMV de se doter d'outils analytiques lui permettant d'évaluer objectivement le bilan coût-bénéfice et la soutenabilité financière de ces initiatives.

- Champ 2 : L'organisation interne

Etablissement public, membre d'une des deux universités nationales, l'IPHCMV échappe à la tutelle directe du Ministère de l'Education et de la Formation (MEF) et ne répond qu'à celle de l'UN-HCMV-

L'IPHCMV dispose ainsi d'une assez large autonomie notamment pour l'utilisation de son budget, le recrutement des étudiants, la fixation des frais d'inscription, l'élaboration de ses formations, les contrats de recherche et de services avec les entreprises et l'établissement de relations internationales.

La gouvernance, le pilotage et la direction de l'établissement sont assurés par le recteur aidé de quatre vice-recteurs (le premier pour le développement et la démarche de la qualité, le deuxième pour la formation, le troisième pour la recherche et les relations internationales et le quatrième pour les affaires intérieures, la gestion des bâtiments et des équipements). Ceux-ci sont nommés par le Président de l'UN-HCMV au départ d'une liste de candidats potentiels suggérés par le Conseil des sciences et de la Formation après propositions des facultés et départements. Le mandat du recteur et de son équipe est de 5 ans, renouvelable une fois.

Le Conseil d'administration de l'IPHCMV conseille le recteur pour le développement général de l'institut et valide ses propositions. Il est composé du recteur qui préside, des quatre vice-recteurs, du président du syndicat qui représente le personnel, du secrétaire de l'Union de la jeunesse qui représente les étudiants, d'un assistant du recteur, de 11 doyens des facultés, de 8 directeurs des services administratifs, de 5 directeurs des centres de recherche ou de formation, du directeur du département des sciences et des technologies de l'UN-HCMV et du directeur d'une société d'électricité, soit 34 membres. En 2016, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Le Conseil des Sciences et de la Formation a une mission de conseil auprès du recteur pour tout ce qui concerne les formations, les activités scientifiques et technologiques et le développement des personnels. Il comprend le recteur qui préside, les quatre vice-recteurs, 3 directeurs des services administratifs en relation avec la formation et la recherche, 13 représentants des facultés (dont 11 doyens). L'UN-HCMV y est représentée par son président. Cinq autres universités ou instituts partenaires académiques d'HCMV ou de Can Tho y sont également représentées par leur recteur ou vice-président. Enfin y siègent aussi le vice-président du comité populaire de la province et le vice-président du Conseil national de la politique scientifique, soit 31 membres. En 2016, ce conseil s'est également réuni quatre fois.

On peut noter que 20 personnes siègent à la fois au conseil d'administration et au Conseil des sciences et de la formation, ce qui doit assurer la cohérence entre les travaux de ces deux conseils mais est susceptible de réduire la spécificité de chacun d'eux dans le rôle qui leur est dévolu.

D'autres comités consultatifs sont en place comme le Comité d'Assurance de la Qualité de la formation, le Conseil d'Emulation, de Récompenses et de Discipline, le Conseil Académique Universitaire, le Conseil Académique du troisième cycle, le Conseil du Recrutement...

Les fonctions de formation, de recherche et de transfert de technologie sont assurées, d'une part, par les 11 facultés et trois centres de formation, et, d'autre part, par ses 11 centres de recherche et de transferts de technologie.

Sous la direction du recteur, l'administration de l'IPHCMV est couverte par 15 sections et services couvrant les domaines de l'administration, de la formation, de la formation postuniversitaire, des programmes internationaux, des sciences-technologies et projets, des relations extérieures, des services aux étudiants, de la planification et des finances, de la gestion des équipements, de l'inspection de l'éducation, de la bibliothèque, des éditions, de l'assurance de la qualité, de la gestion du réseau informatique et de la gestion du patrimoine immobilier (projets, investissements, constructions).

Les directeurs de ces bureaux qui ont une importante responsabilité de gestion, sont également des enseignants de l'IPHCMV et sont nommés par le recteur.

Ces sections et services ont des missions bien définies, disposent de procédures de fonctionnement précises et détaillées. Celles-ci sont suivies avec rigueur et régulièrement contrôlées. Ces bureaux participent globalement et d'une manière robuste à la réalisation de la vision et des valeurs de l'IPHCMV, lequel a d'ailleurs particulièrement mis l'accent sur les processus d'assurance de la qualité et dont les procédures de fonctionnement ont été certifiées conformes aux normes ISO¹⁸.

De nombreux enseignants assurent la direction et le fonctionnement de ces services administratifs et de pilotage dont l'activité est consommatrice de temps. Le Comité recommande à L'IPHCMV de réfléchir à déléguer une partie de ces fonctions à du personnel administratif spécifique pour dégager du temps des enseignants pour leurs missions académiques, en particulier pour la recherche.

- Champ 3 : L'identité et la Communication

L'IPHCMV met en avant l'image d'une institution réputée pour la qualité de ses formations, pour le service rendu à la société par le transfert des technologies et pour la qualité de ses étudiants. Son logo « BK » (Bách Khoa) souligne son caractère « polytechnique ». L'appartenance à une université nationale est aussi constitutive de sa fierté.

La communication est sous la responsabilité du vice-recteur au développement et à la démarche de qualité. La communication est adaptée aux publics cibles qui ont été bien définis : les futurs étudiants - élèves des lycées et leurs parents, les entreprises, les partenaires internationaux, la société en général.

La communication interne repose essentiellement sur la messagerie électronique et la communication externe sur le site Web et les réseaux sociaux. La communication interne est rapide, transparente, efficace pour tout ce qui concerne les stratégies, les plans, les règles et procédures, les nouveautés.

Pour développer son image, l'IPHCMV compte sur la publicité qu'il donne à divers événements comme la cérémonie hebdomadaire du drapeau, les rencontres internationales, la rencontre annuelle avec les entreprises, la remise des diplômes, la journée d'orientation des métiers, la journée de l'emploi, l'obtention de récompenses par ses étudiants et ses enseignants. Le 60^e anniversaire a ainsi été l'occasion de journées portes ouvertes pour les alumni, pour les familles et pour diverses opérations de « team buildings ».

Si L'IPHCMV a bien pris conscience de l'importance de la communication et de la construction de l'image, il lui reste cependant encore à trancher entre diverses présentations pour n'en présenter qu'une homogène et permanente. La sélection devrait porter entre le logo historique « BK », l'enregistrement actuel du nom en anglais : « *Ho Chi Minh City University of Technology* » et le nom officiel de l'école, fixé en 2001, dont la traduction française est « Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville ». Le Comité suggère de ne choisir qu'un seul nom, ce qui aurait l'avantage d'éviter la confusion au niveau de la visibilité internationale, notamment dans la référence à l'institution pour ses publications scientifiques.

Domaine 2 : Recherche et Formation

- Champ 1 : La politique de Recherche¹⁹

La vision affichée et revendiquée de l'IPHCMV est de devenir l'un des premiers établissements du pays en recherche. Il s'appuie pour cela sur des atouts réels dans le contexte vietnamien. Bénéficiant d'une bonne attractivité pour ses recrutements de scientifiques (taux d'endo-recrutement de 25% d'après les chiffres donnés par la DRH), il a su organiser sa recherche au sein de laboratoires, dont plusieurs bénéficient du statut de laboratoires clés avec des moyens spécifiques, soit au niveau national (2 laboratoires dans les domaines de

¹⁸ Voir chapitre « Qualité et Ethique ».

¹⁹ *Préambule* : il est rappelé que l'évaluation institutionnelle n'a pas pour mission d'analyser en détail la qualité intrinsèque du niveau de la recherche, mais de vérifier la cohérence entre les objectifs annoncés et les moyens mis en œuvre

l'ingénierie système et des matériaux composites) soit au niveau de l'UN-HCMV (5 laboratoires : chimie et pétrole, structure des matériaux, traitement des déchets, technologie des matériaux, moteurs à combustion interne). Il faut noter que ces laboratoires clés sont parfois partagés avec d'autres établissements de l'UN-HCMV. La recherche n'est pas limitée à ces laboratoires clés, les enseignants chercheurs mènent aussi des activités de recherche contractuelle directement au sein des facultés.

Pour répondre à cet objectif majeur de visibilité scientifique, l'IPHCMV axe son plan d'action sur plusieurs leviers : renforcer ses capacités d'investissement dans les infrastructures de recherche, promouvoir la production scientifique, mesurée par le nombre de publications internationales reconnues dans les listes de référence ISI (SCI, SCIE, SSCI), renforcer le transfert de technologie en ayant notamment une politique affirmée sur la propriété intellectuelle, sur l'entrepreneuriat et sur l'incubation de startups, promouvoir la coopération internationale. Inspirée de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2020 et de la politique de la science et de la technologie de la ville d'HCMV, la recherche de l'IPHCMV est pilotée en conformité avec plusieurs priorités établies par l'institut : mécanique et automatisation, électronique et télécom, informatique, énergies nouvelles, matériaux avancés. Le Comité suggère à la direction de l'institut de définir des thèmes prioritaires plus précis, reflétant à la fois les points forts des laboratoires et les priorités liées au transfert et au développement des entreprises et collectivités partenaires, et de focaliser les ressources sur ces choix.

L'IPHCMV a mis en place un certain nombre de mesures incitatives, voire réglementaires, pour attirer et retenir les chercheurs et pour inciter ses personnels enseignants à la production scientifique. Ainsi, un budget spécifique sert à soutenir les jeunes chercheurs. Des équipes de soutien ont été établies pour aider à chercher des ressources et répondre aux appels d'offres nationaux et internationaux. L'attente en termes de publications envers les professeurs et les professeurs associés est d'un minimum de deux articles par an, dont un dans une revue ISI. L'IPHCMV affiche aussi comme une priorité d'augmenter le pourcentage de son personnel enseignant titulaire d'un doctorat. À l'heure actuelle, 50% de son personnel enseignant est titulaire d'un doctorat (venant de 33 % en 2012)²⁰ et plus de 80% d'un degré postuniversitaire.

Comme indicateur principal de l'activité de recherche, sous l'influence sans doute de la méthodologie la plus généralement utilisée dans les classements des universités, l'IPHCMV a choisi le nombre de publications scientifiques. Les mesures incitatives mentionnées précédemment ont eu un réel effet, puisque que le nombre de publications internationales était autour de 100 par an jusqu'en 2014, mais est passé à plus de 250 en 2015, dont 120 référencées dans SCI / SCIE / SSCI. La participation aux conférences internationales, ainsi que la production scientifique dans des revues et conférences nationales, sont, elles aussi, en croissance forte. On peut toutefois relever que le niveau et l'intensité de publication ne sont pas uniformes parmi les 9 équipes de recherche recensées par la direction de l'institut. Ces disparités peuvent être une source de fragilité pour la dynamique d'ensemble de l'IPHCMV.

La politique d'investissement dans les infrastructures de recherche a permis la mise en place de plusieurs laboratoires bien structurés qui favorisent une dynamique de recherche locale, au-delà de la seule production scientifique individuelle. Même s'il est louable de pouvoir mutualiser des équipements et des plateformes pouvant servir tant à la formation qu'à la recherche scientifique ou aux prestations de R&D pour le monde socio-économique, la direction de l'IPHCMV gagnerait à avoir une politique de qualification et de typage plus clairs de ses laboratoires, certains étant principalement destinés à de la formation, d'autres ayant des équipements scientifiques clairement destinés à la recherche. Ainsi, par exemple, l'IPHCMV dispose d'un laboratoire de recherche sur l'eau et l'environnement, inscrit dans une collaboration internationale, qui présente des axes de recherche structurés, des équipements de bon niveau et une production scientifique en ligne avec les axes de recherche du laboratoire. Dans la limite des moyens qu'il saura dégager, l'IPHCMV gagnerait à multiplier ce genre de structuration scientifique.

Le choix de partenariats internationaux qui a été fait pour plusieurs domaines de recherche mérite aussi d'être salué, notamment la coopération avec l'Université de Tokyo (Financement JST) sur la biomasse, et le centre asiatique de recherche sur l'eau (CARE) inscrit dans le réseau RESCIF. À condition que ces partenariats internationaux s'inscrivent bien dans de vrais projets communs de recherche, comme c'est déjà le cas pour les projets cités, ils ne peuvent que renforcer la qualité et l'attractivité scientifique de l'IPHCMV. Cette politique est complétée par une incitation des chercheurs à effectuer des périodes de mobilité internationale.

²⁰ RAE, p 4.

Le transfert de technologies, les études et prestations de R&D, et plus globalement la valorisation du potentiel scientifique de l'IPHCMV, sont bien pris en compte et organisés. Le tissu socio-économique régional, qu'il soit constitué de grands groupes internationaux, d'entreprises nationales, de PME ou de collectivités et autres partenaires du monde socio-économique, a des relations soutenues avec les facultés et équipes de recherche de l'institut. Ce partenariat constitue aussi un levier intéressant pour l'acquisition et la jouvence d'équipements et d'infrastructures de recherche ; il permet à l'IPHCMV de réaliser de nombreuses études et prestations qui donnent entière satisfaction aux partenaires industriels. On peut citer en exemple le développement de véhicules hybrides pour l'industrie automobile, l'extraction du taxol de l'if pour l'industrie pharmaceutique, diverses applications informatiques pour la télévision pour la firme Samsung... Le Comité suggère à l'IPHCMV de bien assurer l'articulation entre ces besoins liés aux applications locales, et des problématiques de recherche plus fondamentale. En effet, il y a là, par exemple sur « eau et environnement » ou sur le lien avec l'agriculture, de vraies potentialités de différenciation et de « spécialisation intelligente » de l'institut, dans le contexte national comme dans celui plus large de l'Asie du Sud Est. De plus, cela permettrait aux chercheurs de mener une recherche d'amont assurant la qualité scientifique de ces activités très appliquées.

L'IPHCMV mène également une politique de transfert et de valorisation active, avec un accent mis notamment sur la propriété intellectuelle : enregistrement de droits à PI, voire dépôt de brevets - même si le portefeuille de brevets reste relativement modeste et principalement purement national. Les centres de transfert de technologie disposent d'une forte autonomie pour la recherche appliquée et des contrats de prestation et d'étude.

L'entrepreneuriat et la création de startups sont encouragés, avec notamment la création d'un centre d'incubation en 2010. Ce centre d'incubation d'entreprises innovantes associe l'IPHCMV et l'UN-HCMV et a été créé en 2010 avec le soutien du service municipal d'HCMV des Sciences et de la Technologie. Depuis sa fondation, 20 entreprises ont été ou sont encore incubées. Ces entreprises ont été fondées par des enseignants ou des anciens étudiants de l'IPHCMV.

L'IPHCMV a donc bien enclenché la dynamique lui permettant de réaliser son ambition d'être une université « orientée recherche » visible et attractive au niveau du Sud-est asiatique. Un des principaux risques reste la capacité à mobiliser des ressources suffisantes pour développer la recherche d'amont, sans être excessivement contraint par les attentes d'une R&D très appliquée. L'institut devrait réfléchir à la mise en place d'un mécanisme vertueux de financement, dans les limites de la réglementation, permettant de réinvestir une partie des bénéfices de la R&D dans le développement de priorités scientifiques claires, différenciantes, et faisant l'objet de partenariats internationaux pérennes.

- Champ 2 : la politique de formation²¹

L'IPHCMV s'est donné la mission de former des ingénieurs de haut niveau pour le développement économique et social du Vietnam et de figurer parmi les meilleures universités en Asie du Sud-est.

La formation à l'IPHCMV comprend la formation d'ingénieurs et la formation postuniversitaire (master et doctorat).

Les enseignements sont effectués dans les 11 Facultés, l'Ecole de Management Industriel, le Centre de Formation de Maintenance Industriel et le Centre de Langues Etrangères. Ils s'appuient sur les 13 services supports y compris la Bibliothèque. En 2016, l'IPHCMV compte 22 506 étudiants qui se répartissent en 17 103 étudiants dans les 43 programmes d'ingénieur en formation initiale, 792 étudiants dans les 14 programmes de Haute Qualité, 1 330 étudiants dans les 17 programmes internationaux dont 555 étudiants dans le PFIEV²², 3 020 dans les 37 programmes de master et 261 étudiants dans les 29 programmes d'études doctorales²³.

Le vice-recteur de la formation est responsable de la formation d'ingénieurs et le recteur est responsable de la formation postuniversitaire.

²¹ *Préambule* : il est rappelé que l'évaluation institutionnelle n'a pas pour mission d'analyser la pertinence pédagogique des maquettes des formations mais de vérifier la cohérence entre les objectifs annoncés et les moyens mis en œuvre.

²² RAE, p 6-8.

²³ Présentation du recteur, 2017

La formation d'ingénieurs est bien organisée et se caractérise par des évaluations très favorables de la part des étudiants, des anciens étudiants et des employeurs, ce dont témoigne aussi le taux élevé d'employabilité des diplômés (plus de 90% après 6 mois). Les partenaires industriels nationaux et internationaux reconnaissent la qualité de l'interaction qu'ils peuvent avoir avec l'IPHCMV.

A chaque étape de la formation, la démarche d'assurance de la qualité s'applique en visant à la certification ISO. A l'heure actuelle, 4 facultés et 9 départements et services de l'IPHCMV ont été accrédités par la norme ISO 9001 (version 2008).

De plus l'IPHCMV poursuit une stratégie d'accréditation des formations par des organismes étrangers. Ainsi 22 formations sont aujourd'hui accréditées : 2 par l'ABET (USA), 11 par l'AUN (*Asian University Network*), 7 (PFIEV) par la Commission des Titres d'Ingénieurs (France), 1 par la FIBAA (Allemagne) et 1 par l'ACPSB (Nations Unies), l'AMBA (Royaume-Uni) et l'IACBE (USA).

Le recrutement des élèves ingénieurs suit la procédure du concours national. L'admission est fixée à un niveau élevé (le seuil de recrutement est fixé à une note de 20 à l'IPHCMV alors que le minimum fixé par le Ministère est de 15²⁴). La communication des programmes se fait en amont sur tous les supports de média. Les programmes sont élaborés au niveau des facultés avec l'approbation du Conseil des Sciences et de la Formation. L'enseignement se divise en modules (crédits). Pour les programmes traditionnels, en général, il y a entre 20% et 40% de cours optionnels. Ce volume important de cours optionnels est un excellent élément, car il introduit des compétences transversales et personnalise le parcours étudiant, mais nécessite une organisation d'emploi du temps remarquable. La formation dure 4,5 ans avec un taux de réussite à 60%. Au bout de 5,5 ans ce taux s'élève à 80%. La durée maximale tolérée est 6,5 ans au-delà de laquelle l'étudiant en situation d'échec peut suivre le régime de formation continue qui peut aller jusqu'à 10 ans.

La formation d'ingénieurs accorde une grande importance au niveau d'anglais des élèves. Depuis quelques années, la réussite du module d'anglais est demandée chaque année. Sans cette validation, l'étudiant doit choisir un nombre limité de modules disciplinaires, ce qui peut entraîner une prolongation de la durée totale de ses études.

Les contenus des programmes sont élaborés au sein de chaque faculté disciplinaire en relation avec les besoins technologiques et économiques dans une étroite collaboration avec des entreprises nationales et internationales. Des révisions partielles des contenus sont faites régulièrement en se basant sur l'évaluation des enseignements et des enseignants par les étudiants et sur l'évolution des besoins économiques. Une révision totale a été faite en 2008 et 2014. Depuis 2014, l'IP encourage les enseignants à utiliser l'approche CDIO.

Pour améliorer les compétences à enseigner des enseignants, l'IP a développé divers moyens : envoi des enseignants pour un court terme à l'étranger, experts étrangers invités sur place, séminaires au sein des facultés pour partager les expériences notamment avec des enseignants d'autres facultés.

En ce qui concerne les programmes spéciaux, la sélection se fait parmi les meilleurs étudiants admis par concours national à l'IPHCMV, ayant un bon niveau de langues étrangères (anglais, français), outre le niveau académique. Les enseignants qui dispensent les cours sont parmi ceux qui ont un doctorat. Pour les programmes avancés enseignés en anglais, le premier semestre est réservé au renforcement du niveau d'anglais. Si l'étudiant échoue au test, il doit recommencer sa formation linguistique au deuxième semestre voire au troisième. Cette compétence linguistique est exigée pour l'accès aux cours disciplinaires. Les étudiants de ces programmes avancés passent 2 ans à l'IPHCMV et 2 ans dans l'une des 12 universités internationales associées aux programmes (5 aux USA, 5 en Australie, et 2 au Japon).

Les autres programmes spéciaux comprennent les programmes PFIEV accrédités par la CTI et en collaboration avec des établissements français.

L'assurance de qualité de ces programmes a été accréditée par la norme ISO 9001. Les compétences des étudiants requises à l'entrée et exigées à la fin sont excellentes.

La formation théorique et professionnelle en master est d'excellente qualité. Pour être diplômé, l'étudiant, outre les compétences disciplinaires, doit avoir publié un article scientifique. Le taux d'échec est cependant important en master et s'explique par l'échec à l'examen d'anglais dont la réussite est requise pour

²⁴ RAE, p 49.

l'obtention du diplôme. Les mesures mentionnées plus haut concernant le contrôle du niveau d'anglais au cycle d'ingénieurs devrait permettre de corriger cette situation d'ici un ou deux ans. Par ailleurs beaucoup d'étudiants en master et en doctorat (si ce n'est pas la totalité) ont un travail salarié. En résumé, si la qualité des formations est excellente autant pour les formations postuniversitaires que pour les formations d'ingénieur. Le Comité recommande à l'IP de poursuivre la mise en place des mesures adéquates pour améliorer les compétences linguistiques des étudiants et pour réduire la longueur des études postuniversitaires.

- Champ 3 : Le lien entre la formation et la recherche

Sans être formalisée, la liaison entre la formation et la recherche est *de facto* présente puisque tous les enseignants appartiennent à une structure de recherche et que les étudiants en master effectuent une recherche, encadrés par ces enseignants, pour répondre à l'exigence d'avoir réalisé une publication scientifique pour être diplômés. Les étudiants sont aussi exposés à la démarche de recherche appliquée par le biais des nombreux projets dans lesquels ils sont impliqués.

Par ailleurs, l'allongement du temps des études postuniversitaires peut également s'expliquer en partie par le fait que l'IPHCMV tient à maintenir la qualité des doctorats délivrés en imposant la condition d'avoir publié deux articles dans une revue, figurant sur la liste des revues scientifiques reconnues par le gouvernement, et impose d'autres conditions de sélection, comme la maîtrise de l'anglais. Ainsi, il y a 20 soutenances de thèse par an alors que le nombre de doctorants est aujourd'hui de 261 et qu'il y a environ 40 nouveaux doctorants entrants chaque année. Le comité recommande à l'IPHCMV de réfléchir à l'ensemble des contraintes pesant sur les doctorants pour définir des mesures conduisant à réduire le temps d'étude et à faciliter l'accès au doctorat sans en réduire la qualité.

Domaine 3 : Parcours de l'étudiant

- Champ 1 : Les parcours de l'étudiant de l'orientation à l'insertion professionnelle

Décrit lors des entretiens avec les étudiants et les entreprises comme un établissement prestigieux et attractif, l'IPHCMV peut se permettre une politique de recruter des étudiants les mieux classés au concours national. Nonobstant cette situation privilégiée, l'IPHCMV mène de nombreuses actions à destination des lycéens pour présenter précisément les activités de l'établissement et permettre aux étudiants de se projeter dans un choix de faculté. Ainsi sont organisées des journées portes ouvertes qui attirent plus de 25 000 visiteurs, des consultations locales au sein des lycées effectuées par des étudiants et la réception au cours de l'année d'une soixantaine de délégation de lycées issus des différentes provinces du pays²⁵. Les canaux classiques (réseaux sociaux, site internet, permanences téléphoniques) permettent également aux futurs étudiants d'obtenir des réponses claires aux questions liées à l'admission.

Dès leur admission, les étudiants sont suivis individuellement par des enseignants-tuteurs et ont accès à des services réactifs dont la qualité du fonctionnement est régulièrement évaluée par les enquêtes menées auprès des usagers. Globalement les étudiants se disent satisfaits du système d'accompagnement et soulignent un accès facile à des informations claires et précises.

Un accueil et une information sont assurés pour les étudiants en situation de handicap ou les étudiants étrangers. Cependant, ces étudiants étant peu nombreux, il est difficile d'évaluer l'efficacité et l'implication concrète de l'établissement sur ce point. En ce qui concerne les étudiants en situation financière difficile, un système de bourse est mis en place. Ainsi, par obligation légale, 8% des frais d'inscription permettent de

²⁵ RAE, p 56

financer à hauteur de 7 millions VND (300 euros) par bourse environ 15% des étudiants sur des critères d'excellence académique. De plus, le centre de soutien étudiant récolte annuellement 7 milliards VND auprès des entreprises qui profitent à 15% supplémentaires d'étudiants sur des conditions définies individuellement par les entreprises investisseuses. Ces conditions peuvent être un choix direct, des conditions de ressources des familles ou des familles considérées comme méritantes par le gouvernement. Enfin, l'école est consciente que la stratégie affirmée d'augmentation des frais d'inscriptions, d'environ 7 millions VND (300 euros) à 50 millions VND (2000 euros) peut être conflictuelle avec l'ambition du recrutement des étudiants sur la base des seuls critères académiques. Dans ce nouveau modèle économique, une réflexion plus large devrait être conduite sur les systèmes d'accompagnement financier des étudiants méritants.

La validation des acquis d'anglais pour les différents parcours a été identifiée par les équipes de l'établissement comme une difficulté ayant un impact non négligeable sur la réussite des étudiants. Ainsi, une sélection à l'entrée accrue concernant ces compétences, des évaluations régulières et des cours de remise à niveau ont permis de diminuer partiellement l'impact négatif de l'exigence d'une bonne connaissance de l'anglais sur le temps nécessaire à l'obtention du diplôme d'ingénieur ou des diplômes postuniversitaires. Si l'on ajoute à ce phénomène les difficultés liées à la précarité financière de nombreux étudiants qui les amènent à travailler en parallèle, on peut comprendre que seuls 60% des étudiants finissent leur cycle d'études d'ingénieur en 4,5 années. Le Comité encourage l'IPHCMV à poursuivre le travail entrepris pour augmenter le taux d'étudiants qui accomplissent leurs études dans des délais raisonnables.

En ce qui concerne l'acquisition des compétences transversales (« *soft skills* »), la pédagogie par projet est de plus en plus mise en œuvre au sein des formations. De nombreuses options de cours peuvent être choisies, 3 crédits peuvent être validés au sein d'une autre faculté et certains parcours permettent d'inclure des formations d'économie. L'obtention du diplôme exige aussi la réalisation d'un certificat d'aptitude au sport et la réalisation de 2 semaines de volontariat (soutien à l'agriculture, rénovation de bâtiments...) au cours du cursus.

Les étudiants sont bien préparés aux réalités de la vie professionnelle : chaque étudiant réalise 3 stages différents allant de 1 à 3 mois au sein d'entreprises. Des mises en situation sont régulièrement organisées à travers des travaux pratiques sur des éléments techniques issus directement de problématiques industrielles. Un forum de rencontre regroupant entre 60 et 80 entreprises pour plus de 9000 étudiants a lieu chaque année.

L'insertion professionnelle des étudiants de l'IPHCMV constitue l'un des plus forts atouts de l'établissement : 95% des étudiants trouvent un emploi dans les 6 mois de l'obtention de leur diplôme.

Cette politique de formation est en adéquation avec une embauche immédiate des diplômés sur des postes techniques (5-7 millions VND/mois 220-300 euros) mais qui évoluent rapidement vers des postes de responsabilité en management (9-12 millions VND/mois). Néanmoins, si les compétences scientifiques et techniques des diplômés sont très appréciées des employeurs, ces derniers attendent encore des progrès dans leur formation aux langues, à la communication et au management.

L'IPHCMV développe aussi un centre d'accompagnement à l'entrepreneuriat qui aujourd'hui bénéficie surtout à d'anciens diplômés plus aguerris par une expérience professionnelle.

Le contact avec les anciens étudiants est bien entretenu : suivis précis d'employabilité, associations d'alumni en relation avec les milieux professionnels.

L'Union de la Jeunesse, divisée en sous-unités autour des 13 facultés, participe à travers son président à l'ensemble des comités de l'établissement. Son avis y est sollicité et écouté. A ce jour, aucune question n'oppose l'union à la direction de l'établissement. Le président est un enseignant chercheur élu par un système de grands électeurs à plusieurs niveaux. Il construit sa légitimité à parler des questions étudiantes en mettant en place de nombreux canaux (réunion, boîte à idée, débat, ...) pour récolter l'avis des étudiants. Son équipe exécutive est constituée de nombreux étudiants. L'Union organise aussi de nombreuses initiatives de développement personnel en lien avec l'insertion professionnelle. En parallèle, l'association des étudiants, aussi dirigée par un enseignant chercheur, pilote la création de nombreux clubs qui organisent des activités sportives, culturelles, sociales et scientifiques. L'école reconnaît leur engagement en finançant totalement l'activité de ces 2 associations à hauteur de 800 millions VND et en donnant un accès prioritaire aux bourses et logements aux étudiants qui s'y investissent. Dans la logique de la formation de ceux qui deviendront de futurs cadres, le Comité encourage l'IPHCMV à accroître l'émancipation des étudiants, par exemple en les impliquant

plus directement sur les questions de développement de l'école et dans la gestion des organisations qui animent la vie étudiante.

Toutes les activités (formations, services, etc.) sont évaluées par les étudiants et des actions de corrections sont rapidement mises en place. Un système d'inspection méthodique permet d'accroître la réactivité de l'établissement en cas de dysfonctionnement et de non-respect des règles par les étudiants ou les enseignants.

- Champ 2 : Ressources pour l'apprentissage

L'établissement possède une base de données de ses ressources documentaires d'enseignement et de recherche réparties entre les bibliothèques et les facultés. Ce catalogue, est entretenu par une équipe formée à la gestion de bibliothèque. Durant les entretiens, les utilisateurs ont témoigné leur satisfaction concernant les plages d'ouverture (8h - 19h30), la disponibilité du personnel, et l'accessibilité du matériel.

La bibliothèque dispose d'un budget annuel de 800 millions VND issu de l'IPHCMV et de dons de partenaires. Son autonomie est assez faible car même si l'achat est centralisé par les équipes de documentation, la stratégie d'achat est définie au niveau des facultés. De même, les licences logicielles techniques sont gérées au niveau des facultés et peu de licences logicielles bureautiques sont proposées aux étudiants.

De la même façon que les autres services de l'établissement, la prise en compte continue des avis des usagers par le système d'évaluation de la qualité en font un espace en constante évolution pour s'adapter au mieux à la demande.

Enfin des partenariats existent avec la bibliothèque centrale d'Ho Chi Minh Ville et des bibliothèques étrangères pour la mise en commun de bases de données.

Les infrastructures de la bibliothèque actuelle sont limitées mais l'accès à un nouvel espace de 11.000 m² partagé avec les membres de l'UN-HCMV sur le nouveau campus permettra une forte augmentation des espaces disponibles notamment pour les salles et espaces de travail en groupe.

Cependant, il reste encore à l'IPHCMV à expliciter sa vision globale à long terme sur les ressources documentaires, notamment en documentation numérique et en édition scientifique.

- Champ 3 : Environnement de l'apprentissage

L'IPHCMV dispose d'un environnement d'apprentissage de bonne qualité. Ainsi, en ce qui concerne les logements, 50 à 60% des étudiants peuvent profiter des dortoirs et pour les autres étudiants, l'établissement et l'Union de la Jeunesse les accompagnent pour accéder à des baux locatifs privés. Le nouveau campus permet en outre de mettre en place une politique qualitative pour améliorer l'espace par étudiant dans les dortoirs et multiplier les espaces de sports et de lecture de convivialité.

De la même façon le nouveau campus est vu par l'établissement comme une opportunité d'améliorer ses infrastructures sportives. Aujourd'hui, celles-ci sont actuellement qualifiées de satisfaisantes par les usagers et par les équipes d'enseignants.

Pour la surveillance médicale des étudiants, l'IPHCMV a mis en place une structure permanente constituée d'infirmières sur les deux campus et de partenariats avec les hôpitaux locaux pour un accès facilité à la médecine spécialisée et à la prise en charge des cas les plus sérieux. De plus, une permanence régulière d'une psychologue a été mise en place. Une visite médicale est aussi obligatoire et des campagnes de médecine préventive ont été réalisées même si les sujets liés aux comportements à risques (alcool, drogue, MST,...) ne sont guère évoqués.

Il n'y a pas de mesures financières ou pratiques d'accompagnement pour les étudiants qui travaillent en parallèle de leurs études.

La vie associative développée à travers les clubs est active, les étudiants pouvant mettre en place des dynamiques nouvelles sur la base de demandes de financement par projet. Ces activités sont largement financées par l'école par le biais de l'Union de la Jeunesse. Ainsi l'IPHCMV s'est attaché à l'environnement d'apprentissage, et a répondu aux principales préoccupations étudiantes. Cependant, au vu des transformations envisagées (multi-campus, libéralisation des frais d'inscription, ouverture à l'international, longueur cumulée des parcours de formation), le comité recommande à l'IPHCMV d'être vigilant par rapport à ces évolutions pour que l'environnement d'apprentissage reste un point fort de l'établissement.

Domaine 4 : Les relations extérieures

Structures d'appui aux partenariats et aux relations extérieures

La vision de l'Institut est explicitée et déclinée dans un plan d'objectifs qui est suivi ; Les objectifs sont de promouvoir les programmes internationaux, de développer la recherche par des projets de coopération internationale et d'amplifier encore les relations avec les entreprises pour attirer les investissements et favoriser l'accès au monde professionnel des étudiants²⁶. Les relations extérieures sont remarquablement bien gérées malgré leur multitude et leur complexité. C'est un point fort de l'Institut.

Afin de développer ses relations extérieures et ses programmes de formation internationaux, l'IPHCM s'appuie sur une organisation composée d'un bureau des relations extérieures et d'un bureau des formations internationales.

Le bureau des relations extérieures est directement rattaché au Recteur de l'Institut, étant donné l'importance et le nombre des partenariats académiques et socio-économiques. Il a en charge de définir un plan d'objectifs à 5 ans avec révision annuelle et de développer les relations de façon structurées (programmes de formation en coopération internationale, projets internationaux, échanges universitaires, etc.).

Ce bureau est composé de 4 personnes pour la direction et la gestion informatique et de 10 personnes en charge des partenariats par zone géographique.

Le bureau des relations extérieures est en lien étroit avec la communication dont il pilote la communication externe dans un objectif de promotion de l'identité de l'IPHCM en lien avec l'UN-HCMV.

Le bureau des formations internationales est chargé de la mise en œuvre des programmes d'excellence (cursus en anglais - 12 programmes), des programmes en partenariats double diplômes (diplôme étranger - 10 programmes), des programmes avancés (1 programme avec les USA) ; le programme PFIEV (7 programmes) étant géré par un bureau spécial.

Le bureau est composé d'une direction (5 personnes) et d'environ 42 personnes chargées des différentes fonctions (recrutement, cursus, enseignement de l'anglais, RH, finances, etc.).

Lors des entretiens, les partenaires extérieurs et usagers internes ont fait part de leur satisfaction quant au fonctionnement et à la réactivité de ces deux bureaux.

- Champ 1 : La politique de partenariat

Le partenariat avec l'environnement socio-économique

L'IPHCMV affiche dans sa stratégie globale un objectif fort de transfert technologique et de participation au développement de la région et du pays, en cohérence avec la nécessité économique d'augmenter les ressources provenant du monde industriel.

²⁶ RAE, p66

Globalement, les partenariats socio-économiques sont très développés. Au vu des entretiens, ils sont jugés réactifs et sont bien appréciés. Ces partenariats nombreux et efficaces constituent un point fort de l'Institut.

Les attentes des parties prenantes sont correctement prises en compte dans l'élaboration des programmes, en particulier pour les formations d'excellence (enquête de satisfaction, augmentation de la durée et du niveau scientifique des stages, etc.).

Les retours lors des enquêtes d'évaluation des partenaires industriels, groupes internationaux présents au Vietnam tout comme entreprises nationales ou régionales, sont très positifs, qu'il s'agisse de la qualité des relations avec l'IPHCMV en matière de projets d'innovation ou de celle des formations initiales. Cela se traduit par une forte proportion des embauches en sortie de l'IPHCMV, particulièrement dans les filières d'excellence. Plusieurs diplômés de l'institut embauchés dans de grands groupes internationaux ont pu développer des carrières brillantes à l'international. Il faut aussi souligner l'intérêt des projets montés par plusieurs grandes entreprises avec l'institut (par exemple avec BOSCH pour l'automatisation et les logiciels embarqués, Vinci Group sur l'efficacité énergétique, ou Intel dans le cadre du programme HEAAP - *Higher Engineering Education Alliance Programs*) ; ils permettent d'exposer les étudiants à des problématiques apportées par le monde économique tout en permettant aux entreprises de développer une dynamique très positive avec l'institut.

Le système BK Elearning (<http://e-learning.ncmut.edu.vn/login/index.php?lang=vi>) est opérationnel depuis 1997 pour offrir une formation efficace à toutes les classes et

1

x embauchés. D'autres points d'amélioration, mentionnés lors des entretiens, ont déjà été pris en compte par l'Institut mais mériteraient d'être intensifiés : niveau en langues, compétences transversales (*soft skills*), augmentation de la durée et du niveau scientifique des stages, lenteur dans la contractualisation « administrative » de projets et prestations.

En ce qui concerne les relations avec les autres Provinces du pays, leurs représentants lors des entretiens ont exprimé une grande satisfaction sur la qualité des formations, l'écoute et l'amélioration continue des relations avec l'IPHCMV. Les Provinces font état d'une forte attente dans le domaine de l'agriculture de haute qualité (initiatives de R&D, mécanisation en évitant les importations onéreuses, prestations et transfert de technologies). Cela se traduit également par la demande d'intensifier les projets de type entrepreneuriat en région et d'améliorer les compétences transversales (management, gestion, etc.). Si des budgets régionaux sont disponibles pour ce type de projet, ce serait une opportunité de ressources financières complémentaires pour l'IPHCMV que le Comité suggère d'exploiter dès lors que l'augmentation des ressources propres est un besoin affirmé par l'IPHCMV.

Le partenariat académique

L'IPHCMV est une des institutions membres de l'UN-HCMV. L'avantage de son appartenance à une université nationale est de bénéficier d'une tutelle plus proche, plus souple et plus réactive que celle du Ministère de l'Education et de la Formation. De plus, l'UN-HCMV est directement impliquée dans les propositions stratégiques de l'IPHCMV par sa participation au Conseil des sciences et de la Formation, et en assure la tutelle par la nomination de l'équipe rectorale, par l'attribution de la part de budget venant de l'Etat, par la supervision du programme de l'assurance qualité, par la validation des formations, par la vérification des comptes. L'UN-HCMV intervient de plus directement dans le financement de la bibliothèque centrale, des salles de sports, des résidences universitaires et des laboratoires-clés de recherche.

Si cette appartenance à une des deux seules universités nationales du Vietnam est une source de fierté pour l'IPHCMV, ce dernier n'en saisit peut-être pas toutes les opportunités notamment en initiant des parcours croisés avec les autres composantes de l'université nationale pour étoffer les compétences de ses ingénieurs notamment dans les domaines du management et de la gestion des ressources humaines, une attente régulièrement exprimée par les entreprises. Le Comité suggère à l'IPHCMV d'explorer plus avant ces possibilités.

L'IPHCMV collabore avec IIG-Vietnam, organisme de certification linguistique, pour organiser et surtout certifier ses certificats de connaissance de l'anglais, ce qui permet à ses diplômés d'obtenir une reconnaissance internationale de cette certification.

L'IPHCMV s'est également investi dans une collaboration avec le Collège technique de Caothang, à HCMV, qui assure une formation professionnelle technique de trois ans, pour élaborer des passerelles qui permettent à ces étudiants de poursuivre une formation d'ingénieur à l'IPHCMV. Cette collaboration est très appréciée par la direction du Collège.

Enfin, l'IPHCMV a aidé au lancement et au développement de l'université de Càn Thơ, à une centaine de kilomètres de HCMV, pour lancer, en délocalisation des programmes de master notamment dans le domaine de l'électricité et des programmes de recherche démontrant ainsi sa volonté de leadership dans la région.

- Champ 2 : Les relations internationales

L'internationalisation figure également dans les objectifs stratégiques de l'IPHCMV. D'année en année, les actions internationales apportent de nouvelles thématiques en formation et en recherche. Ces actions concernent les enseignants-chercheurs, les étudiants, et les responsables de direction.

Pour les enseignants-chercheurs, l'IPHCMV a signé des conventions de collaboration avec un certain nombre d'établissements internationaux. Grâce à ces collaborations, l'IPHCMV envoie chaque année 200 enseignants-chercheurs à l'étranger pour des stages de formation aux nouvelles méthodes pédagogiques, pour apprendre des méthodes de construction des cours, et pour s'initier aux nouveaux sujets disciplinaires. Pour les étudiants, depuis une dizaine d'années, des programmes avancés et des programmes conjoints (« gestion industrielle » avec l'université de Springfield-USA, « pétrole-technique de la chimie-pharmacie » avec l'université d'Adélaïde-Australie, « génie civil » avec l'université de Griffith-Australie, « technologie de l'information-technique des logiciels » avec l'université du Queensland-Australie, « sciences et techniques informatiques » avec l'université La Trobe - Australie et « électricité-électronique avec l'université de Nagaoka-Japon) ont été créés à l'IPHCMV. Dans le cadre de 12 programmes internationaux, chaque année l'IPHCMV envoie de nombreux étudiants dans 5 universités américaines, 5 universités australiennes et 2 universités japonaises. Il y a 7 programmes PFIEV conjoints avec des établissements français. L'IPHCMV reçoit chaque année des enseignants-chercheurs internationaux pour enseigner dans le cadre de ces programmes spéciaux et pour effectuer des travaux de recherche en commun.

L'IPHCMV a particulièrement bien réussi son intégration dans les réseaux internationaux d'universités et d'entreprises. On le retrouve ainsi dans *l'Asean University Network/Southeast Asia Engineering Education Network (AUN/SEED-Net)*, dans le *Greater Mekong Subregion Academic and research Network (GMSARN)*, dans le *Southeast Asian technical Universities Consortium (SEATUC)*, dans le *Higher Engineering Education Alliance Programs (HEEAP, USA)*, dans un programme Erasmus Mundus, dans le Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie (RESCIF), dans l'Association des Ecoles des Villes Portuaires, dans *l'Asia-Pacific Telecommunity (APT)*, dans le *Japan-Vietnam technical Cooperation project for capacity building of HCMUT to Strengthen University-Community Linkage*, dans le *Japan-Vietnam Science and Technology Research partnership for sustainable development sustainable integration of local agriculture and biomass industries*, dans le *AREAS&AREAS+ Academic relations between Europe and Asia*, dans l'Erasmus+ program TACTIC (*Through academic cooperation towards innovative capacity*), dans ECO-RED (*European quality course system for renewable energy development*) et dans CARE (Centre Asiatique de Recherche sur l'eau)²⁷. Les universités partenaires de l'IPHCMV sont les universités de l'Illinois à Urbana-Champaign et à Springfield, l'université Rutgers, l'université catholique d'Amérique et l'université du Massachusetts à Boston aux Etats-Unis, l'université technologique de Nagaoka et l'université de Kanazawa au Japon, l'université d'Adélaïde, l'université du Queensland, l'université de Macquarie, l'université de Griffith et l'Université de technologie de Sidney en Australie, Telecom Bretagne, l'Institut national de polytechnique de Toulouse, Grenoble INP, l'Ecole supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers, l'Ecole Centrale Supélec, l'Institut national des

²⁷ HCMUT-External Relations Office, brochure

sciences appliquées de Lyon et l'Ecole Paris Tech en France²⁸. Ces programmes servent non seulement aux échanges d'enseignants et d'étudiants mais apportent également des finances pour les bourses d'études et les équipements scientifiques.

L'IPHCMV a fait un choix stratégique de partenariats internationaux dans le domaine de la recherche, notamment sur la biomasse avec le Japon, et sur l'eau dans le cadre du centre asiatique de recherche sur l'eau (CARE) inscrit dans le réseau RESCIF.

En résumé, sur le volet des relations internationales, l'IPHCMV a su cibler ses actions sur un petit nombre d'établissements prestigieux internationaux afin de réaliser ses objectifs d'une manière efficace sur la formation, la recherche et l'équipement scientifique. Jusqu'ici, cependant, les visites des chercheurs internationaux ont surtout été consacrées à la participation aux enseignements des programmes spéciaux. Il y aurait intérêt pour l'IPHCMV à également organiser la venue des chercheurs internationaux pour mener la recherche en commun avec des enseignants-chercheurs de l'IPHCMV.

Le recrutement des professeurs adaptés se fait majoritairement via des enseignants internes ayant suivi des études à l'étranger ainsi qu'une formation dédiée sur la pédagogie en langue étrangère. Le fait que 200 jeunes enseignants soient actuellement à l'étranger pour leurs études est un point positif à souligner.

Un point de vigilance reste le niveau en langue qui est un impératif dans le cadre de ces formations. L'Institut en a pleinement conscience et a engagé des actions et procédures adaptées : test de niveau à l'entrée, programmes spécifiques de mise à niveau d'un semestre en cas de niveau insuffisant, suivi d'un nouveau test (cette mise à niveau pouvant se répéter jusqu'à trois fois). Cet effort est à poursuivre.

Globalement, pour ces programmes internationaux de formations et sur les relations extérieures, l'Institut est structuré et efficace. La concurrence des autres écoles et universités publiques ou privées s'intensifie, ce qui renforce la nécessité de conforter les points forts de réactivité, de qualité et d'image de ces formations. Il reste à améliorer la maîtrise des langues, la qualité des infrastructures et des équipements, et le financement des formations de haut niveau. L'évaluation analytique de la rentabilité comparée de chacune des formations est indispensable pour un pilotage efficace dans le cadre d'une autonomie financière.

Domaine 5 : Le pilotage

- Champ 1 : Les finances

En 2015, les recettes de l'IPHCMV s'élevaient à 427,4 milliards de VND, soit 16 millions d'euros. Les ressources de l'institut proviennent pour 35,4 % de l'Etat, 33,7% des frais de scolarité, 25,3% des services et prestations et 5,6% d'autres ressources y compris les dons²⁹. La part Etat parvient à l'institut via l'UN-HCMV qui répartit entre les établissements membres en fonction des projets de chacun lors d'un dialogue de gestion. En 2015, les dépenses étaient de 416,5 milliards de VND dont 58,9% sont destinés à la masse salariale, 25,8% à l'immobilier et au matériel (constructions, rénovations, achats), 10,9% aux bourses et 4,4% à la gestion administratives de VD³⁰. En 2016, le budget de l'institut n'a pas été équilibré : les recettes ont été inférieures aux dépenses, une situation principalement due aux investissements effectués pour les laboratoires.

Le processus d'allocation budgétaire est piloté par le recteur. Chaque unité ou service dépose ses demandes auprès du service « plan/finances ». C'est ce service qui répartit les sommes accordées en retour, sous la conduite du recteur. Une commission issue du conseil d'administration examine aussi cette répartition, mais le conseil lui-même ne fixe que les grandes orientations stratégiques que le recteur est ensuite chargé de mettre en œuvre. Il y a une restitution générale au cours d'une réunion d'interprétation où les choix sont commentés et expliqués aux responsables des unités. Le budget alloué à chaque unité ne comprend pas la

²⁸ Présentation du recteur, p 21 et 22.

²⁹ RAE p 4 et présentation du recteur p 9

³⁰ RAE p 4 et présentation du recteur p 9

masse salariale, dont la gestion n'est pas décentralisée. Le processus d'élaboration et de gestion du budget suit la démarche PDCA (*Plan, Do, Check, Act*).

Le département planification/finances présente chaque année les états financiers et le rapport sur l'utilisation des fonds à la conférence du personnel.

Comme d'autres établissements d'enseignement supérieur au Vietnam, l'IPHCMV a une stratégie de diversification de ses ressources pour parvenir à l'autonomie budgétaire vis-à-vis du budget de l'Etat. A l'horizon 2020, le financement issu de l'Etat ne serait plus forfaitaire mais lié aux projets présentés.

Pour assumer ce choix, l'IPHCMV a décidé de rechercher des financements à travers des collaborations avec l'industrie et d'ouvrir de nouveaux programmes internationaux ou d'excellence dont les frais de scolarité sont plus élevés. En 2020, lorsque l'objectif de l'autonomie sera atteint, l'institut pourra déterminer librement ces frais de scolarité.

La planification du budget à l'échéance d'une année est renforcée par des prévisions à moyen (5 ans) et long terme (10 ans). L'institut compte sur sa réputation, sur la qualité de ses personnels et de ses formations pour attirer vers lui de nouvelles ressources parmi lesquelles pourrait figurer une meilleure valorisation des transferts de technologie. La contribution de cette valorisation pourrait être mieux identifiée et suivie dans les chiffres clés relatifs à la diversification des ressources.

Le premier pas vers l'autonomie financière vise à se libérer de l'intervention de l'Etat dans la masse salariale. Actuellement, les dépenses de personnels représentent 58,9% des dépenses totales de l'établissement. Elles se montent à 236 milliards de VND, soit environ 9,4 millions d'euros. L'Etat accorde 57 milliards de VND. C'est cette somme que l'Etat ne souhaite plus assurer. Elle représente donc la première marche vers l'autonomie, soit 14,25% du budget actuel de l'institut.

D'un autre côté, la politique d'augmentation des ressources liées au transfert des technologies commencent à porter ses fruits puisque ces ressources sont passées de 2012 à 2015 de 71 à 126 milliards de VND³¹.

Dans un contexte où les ressources de l'établissement autonome dépendront d'une part de l'attractivité de ses formations avec l'augmentation des droits d'inscription et d'autre part de la qualité de sa recherche et des collaborations avec l'industrie, l'IPHCMV devra prendre en compte, dans son nouveau modèle économique l'évolution prévisionnelle du niveau de vie de la population et de la croissance économique générale du pays. D'autre part, le SI de l'IPHCMV n'est pas encore intégré et, en conséquence, la gouvernance et le pilotage ne disposent pas des outils nécessaires pour établir une comptabilité analytique lui permettant d'évaluer le bilan financier réel de ses initiatives. Le Comité recommande à l'IPHCMV de mettre tout en œuvre pour disposer au plus tôt des moyens informatiques lui permettant de vérifier les impacts budgétaires réels (bilan des recettes et des coûts directs et indirects) de ses projets. S'agissant des prévisions de dépenses, une attention particulière devra être portée sur la structure et la maîtrise de la masse salariale (accroissement des qualifications, évolution de la pyramide des âges, part variable des salaires, primes et récompenses..).

- Champ 2 : Les ressources humaines

Le processus de recrutement des personnels de l'institut se fait selon un processus qualifié répondant aux critères de la norme ISO 9001 - 2008.

Le recrutement du personnel administratif est encadré par la réglementation, notamment le projet d'emplois et postes du ministère de l'intérieur, qui fixe un effectif minimal et maximal. L'établissement compte seize services administratifs. Pour chaque service, l'effectif des cadres est fixé. Les changements de personnels sont peu significatifs, sauf lorsqu'un départ en retraite intervient. Les horaires de travail s'étalent sur cinq jours par semaine. Les congés sont limités à deux semaines en été et quelques autres jours de congés tout au long de l'année. Les horaires de travail ne sont pas modulables sur l'année. Les personnels bénéficient également d'une politique incitative à la performance sur rapport des chefs de service.

³¹ Présentation du recteur, p19

Les propositions de recrutement des enseignants émanent des facultés. Le bureau de l'administration les examine en fonction de la réglementation qui fixe un nombre minimum et un nombre maximum. Si le bureau donne son accord, la faculté rédige l'offre et la publie. Outre les compétences académiques et les publications des candidats, une attention particulière est portée sur les compétences en informatique et en langues. Les dossiers de candidatures sont soumis au conseil de la faculté. Les entretiens d'embauche sont effectués par le Conseil de recrutement. Ce conseil est composé du recteur, du directeur de l'administration, du président du syndicat et d'un représentant du bureau des ressources humaines. Les nouveaux recrutés sont mis à l'essai pendant une période d'une année, pendant laquelle ils observent les classes avant de commencer à enseigner par eux-mêmes. A la fin de cette année d'observation, ils passent un examen portant à la fois sur la spécialité et sur la pédagogie. L'institut recrute un quart de ses enseignants et chercheurs parmi ses anciens élèves.

Les salaires comportent une part fixe et une part variable afin de mener une politique incitative. Cette dernière est fonction des résultats aux évaluations auxquelles sont soumises les enseignants (par les étudiants, doyens, collègues...). Les enseignants sont classés en quatre catégories et le bureau de l'administration intervient pour déterminer avec le recteur qui pourra prétendre à une rémunération complémentaire. L'incidence sur le budget est vérifiée par ce bureau : le ministère fixe le nombre d'élèves que l'institut peut recruter dans les programmes officiels. Il fixe également le nombre minimum d'élèves par cours (15). Avec les programmes des cours et les effectifs existants, le bureau est ainsi en capacité de mesurer l'impact de la masse salariale dans les dépenses de l'établissement. Avec le déploiement de l'autonomie dont l'une des premières étapes concerne les ressources humaines, la maîtrise de la masse salariale constitue un point à surveiller dans les prochaines années. Les recrutements sont toutefois peu fréquents, ils ont lieu s'il y a un départ à la retraite ou si un nouveau programme est engagé. Bien que les mutations soient possibles vers un autre établissement public, il ressort des entretiens qu'elle est peu mise en œuvre. Peu de démissions sont dénombrées pour des départs vers l'industrie par exemple même si cette éventualité est considérée comme une menace dans le RAE. De fait, ces départs ont beaucoup diminué au cours des dernières années et se limitent maintenant à 2 ou 3% des effectifs.

Il y a relativement peu de mobilité des enseignants vers l'étranger. Pour bon nombre d'enseignants, un obstacle à la mobilité est la faiblesse du niveau de langues étrangères. L'institut a une politique active d'incitation à la mobilité. La formation continue est sollicitée pour les remises à niveau en langues. Par ailleurs, avec l'autorisation du recteur, les enseignants peuvent être invités dans des établissements étrangers pour un maximum de deux ans, avec maintien de 40% du salaire et prise en charge de la couverture sociale par l'institut. Des bourses peuvent favoriser cette mobilité, les programmes internationaux peuvent également donner des bourses.

La stratégie de l'IPHCMV dans le recrutement de ses enseignants vise à augmenter le nombre de titulaires de doctorat. Il faut néanmoins relever que beaucoup d'enseignants titulaires d'un doctorat se retrouvent dans des fonctions d'encadrement ou à la tête de structures administratives, comme directeurs, responsables de départements ou de bureaux. Le recrutement de vrais managers qui ne seraient pas forcément des enseignants chercheurs permettrait de dégager ces derniers de tâches administratives coûteuses en temps et les libérerait pour des tâches académiques, notamment la recherche.

- Champ 3 : Le système d'information

Le développement du SI de l'IPHCMV s'inscrit dans une politique générale d'équipement informatique, incluant les infrastructures réseau, les services numériques pour les étudiants, et le projet à moyen ou long terme (2020-2030) « d'informatisation de l'institut » en développant notamment un data center.

Un mécanisme de feedback permet chaque année de faire un retour sur le fonctionnement général de l'infrastructure et de planifier les développements et évolutions à faire l'année prochaine, dans des budgets qui restent très contraints (moins de 900 millions de VND annuels pour l'entretien - y compris les frais Internet et de téléphonie - et la jouvence de l'infrastructure annuelle, 2 milliards de VND en moyenne pour l'équipement d'un nouveau bâtiment). Ces montants n'intègrent pas les coûts de main d'œuvre interne et ne portent que sur les achats et prestations externalisées.

Les développements logiciels sont faits en interne sur la base de logiciel libre, la sous-traitance restant très limitée (conception de sites web, par exemple). Le comité attire l'attention de l'établissement sur le fait qu'un logiciel libre ne signifie pas que le coût de déploiement est nul, car il faut paramétrer et adapter, ce qui nécessite ici aussi une vision analytique consolidée, incluant les ressources humaines.

Le SI permet la remontée d'informations synthétisées en réponse aux attentes du management (présentations, statistiques, origine des élèves, etc.). Une palette satisfaisante de services numériques est proposée aux étudiants. Elle correspond aux attentes, d'après les entretiens avec ces derniers. Un effort appréciable a été fait pour simplifier l'utilisation du système, avec à titre d'exemple un seul compte informatique pour accéder à l'ensemble des services.

En revanche, les briques du SI pour l'accompagnement de la recherche restent largement embryonnaires et ne permettent pas pour l'instant de suivre de manière consolidée et satisfaisante l'ensemble des KPI (*Key Performance Indicators*) dont veut se doter l'institut.

Les développements sont pilotés de manière distribuée : 6 personnes sur le service d'infrastructure du réseau, 6 pour la formation universitaire, 7 pour la formation postuniversitaire, 4 dans un centre d'informatique - unité autonome pour le transfert de technologie dans le domaine du numérique. Il faut noter que ces personnes ne sont pas toutes à temps plein sur des chantiers numériques. Une idée fait son chemin : réunir l'ensemble des personnes concernées par le SI dans une vraie direction du numérique. Le Comité encourage l'institut à poursuivre dans cette voie car cette nouvelle organisation permettrait d'inscrire le projet de l'institut dans un vrai schéma directeur, qui manque encore largement à l'heure actuelle, et amènerait à dépasser une vision « infrastructures » pour intégrer une vision systémique de l'alignement du SI sur la stratégie de l'établissement. Une telle direction permettrait aussi d'avoir une vision analytique, incluant la masse salariale, sur les ressources déployées par l'IPHCMV dans le domaine du numérique et dans toutes les initiatives de son modèle économique d'autonomie financière.

- Champ 4 : Patrimoine immobilier

La gestion du patrimoine est placée sous la direction du vice-recteur de l'intérieur. Le patrimoine immobilier de l'IPHCMV occupe deux campus, l'un situé en centre-ville, le campus Ly Thuong Kiêt (LKT), d'une superficie de 14 hectares, l'autre, le campus de Di An d'environ 27 hectares. Les surfaces bâties comptent près de 95 000m² pour le premier campus, 63 400 m² pour le second. L'institut a le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque et de compléter les bâtiments du deuxième campus petit à petit. L'ensemble des constructions, rénovations et achats de patrimoine consomme 25,8% des dépenses totales de l'établissement. La plus grosse part de ces dépenses va à la construction. L'école met chaque année un demi-million de dollars sur les dix prévus pour la construction de nouveaux bâtiments. L'université nationale participe également au financement du deuxième campus. La ville d'HCMV ne propose pas de financement mais aide indirectement en intervenant auprès des banques pour la négociation d'emprunts favorables. Elle aide également pour le logement des étudiants hors résidences.

Le fait d'être positionné sur deux campus entraîne des difficultés de fonctionnement pour l'institut. Le temps de transport est actuellement d'une heure entre les deux. Avec le soutien de la ville, l'institut met à disposition des étudiants et des personnels huit navettes par jour, soit une toutes les heures. La construction du métro dont l'achèvement est prévu dans trois ans, permettra une meilleure liaison entre les deux pôles. Le taux d'occupation des salles sur le campus historique (LKT), montre la saturation de l'espace : les salles sont occupées de 6h30 à 21h, tous les jours (dimanches compris) et tout au long de l'année.

Pour la maintenance et la rénovation des bâtiments, le service « projet - investissements - constructions » répond à la demande au fur et à mesure, sur le LKT. Il n'y a pas vraiment de planification établie et il n'y a pas de vision précise ni dans le temps ni du coût de la rénovation et de l'entretien. C'est le vice-recteur qui arbitre entre les demandes, en prenant comme priorité d'assurer la sécurité électrique, la prévention des risques liés aux intempéries, la prévention des risques d'incendie et la mise aux normes pour les accès handicapés. Il serait utile pour l'IPHCMV de disposer d'un schéma directeur à long terme qui intègre le coût des constructions nouvelles du nouveau campus et les nécessités de rénovation de l'ancien campus.

Le nettoyage des locaux est effectué en partie par les personnels du service sur le 1er campus et en partie par une société de ménage prise en-dehors de l'institut. Sur le 2ème campus, la direction a choisi de le faire assurer par une entreprise extérieure.

Le service de la gestion des équipements achète les matériels de l'école. Les équipements scientifiques sont gérés par les laboratoires. Chaque faculté et service propose ses demandes d'achat, arbitrées lors de la préparation du budget. Cependant, certains équipements sont achetés à travers des projets. Les financements sont alors prévus dans les projets et ne sont pas centralisés par le service. L'équipement informatique est aussi acquis par ce service, la maintenance reste à la charge des services et des facultés.

La résidence d'étudiants du nouveau campus appartient à l'université nationale et est gérée par elle tandis que l'autre résidence à LKT est gérée par l'IPHCMV. Elles ne suffisent toutefois pas, à elles deux, à loger la totalité des étudiants, qui doivent se tourner vers le parc privé, où les prix sont deux fois plus élevés.

Pour la répartition des activités entre les deux campus, le projet de l'IPHCMV est de concentrer toutes les formations d'ingénieurs sur le nouveau campus et de laisser à LKT les formations de master et de doctorat ainsi que les laboratoires de recherche, notamment pour rester au voisinage de l'incubateur. En vue de cette nouvelle répartition des activités d'enseignement, le Comité suggère à l'IPHCMV de réfléchir aux modalités pratiques à mettre en place pour maintenir une liaison entre la formation et la recherche dans ses cursus d'ingénieurs.

Domaine 6 : Qualité et Ethique

- Champ 1 : Politique de Qualité et amélioration continue

La prise en compte de l'assurance qualité a débuté au Vietnam en 2003. Le ministère de l'Education et de la formation a alors construit un référentiel qui a été revu en 2014. C'est cette version qui a servi à l'autoévaluation de l'IPHCMV en 2014. Une évaluation externe par le centre d'accréditation de l'UN-HCMV a été également été conduite et l'IPHCMV y a entièrement satisfait. Mais l'institut a ensuite choisi d'être aussi confronté aux référentiels d'évaluation internationaux, car l'établissement a pour ambition de figurer parmi les 150 meilleurs établissements asiatiques, les classements prenant en compte ce paramètre. L'institut dispose maintenant de vingt-deux programmes de formation évalués et accrédités par différents organismes internationaux : deux programmes répondent aux normes ABET (*Accreditation Board for Engineering and Technology*), sept aux normes de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs, France), onze aux normes AUN-QA (*Asean University Network - Quality Assurance*), un aux normes FIBAA (*Foundation for International Business Administration Accreditation*), un à la fois aux normes de l'ACPSB (*Accreditation Council for Business Schools and Programs*), l'AMBA (*Association for MBAs*) et l'IACBE (*International Assembly for Collegiate Business Education*). L'établissement est maintenant candidat à une accréditation par le Hcéres et par l'AUN-QA.

En octobre 2016, un conseil de l'autoévaluation a été mis en place, ainsi qu'un comité de pilotage avec sept groupes opérationnels. Chaque service a effectué sa propre autoévaluation. Les étudiants ont été présents à chaque stade du processus. L'ensemble des fiches a été rassemblé et le comité de pilotage en a fait ensuite la synthèse. Quand le rapport a été terminé, il a été approuvé par l'ensemble de l'institut, par la direction, par tous les services et par les représentants étudiants, puis a été publié sur le site web de l'institut et mis à disposition de tous à la bibliothèque. Il a également fait l'objet de conférences et de discussions avec les étudiants et les services.

Les évaluations internes et externes alimentent la réflexion stratégique de l'institut. En 2010 a été mis en place un comité de rédaction des stratégies, dirigé par un vice-recteur ce qui marque un fort engagement de la part de la direction de l'établissement dans la démarche qualité. Un projet de stratégie pour la période 2011-2015 a été élaboré, portant sur la totalité des activités de l'institut. Il a été soumis à l'université nationale et revu puis adopté par le conseil d'établissement. Une nouvelle période de réflexion stratégique s'est ouverte en 2014 pour la période 2016-2020. La rédaction de la stratégie en cours s'est achevée fin 2016. Ces rédactions ont pour but d'identifier les points forts, les points faibles, les points de vigilance et les

améliorations à apporter. L'établissement s'est donc résolument inscrit dans un processus d'amélioration continue en suivant un cycle de quatre années.

Le système de gestion de la qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001 dans sa version de 2008. De même, quatre facultés, huit départements et un service sont aujourd'hui également qualifiés selon cette norme, dont le bureau des relations internationales. En 2017 - 2018, l'établissement nourrit le projet de faire certifier l'ensemble de ses procédures selon la version 2015 de l'ISO 9001.

Les programmes de formation sont évalués au travers d'enquêtes auprès des anciens étudiants, des entreprises et des experts. Ils sont évalués également par les étudiants de manière exhaustive et anonyme au cours d'enquêtes semestrielles conduites par le comité d'assurance de la qualité, selon un processus certifié ISO-9001, 2008. Elles sont réalisées en ligne, par le système Lime Survey sur une plateforme Moodle. De 50 000 à 70 000 réponses sont ainsi traitées par an.

L'institut mène tous les mois une évaluation sur les projets de recherche en cours pour connaître l'état d'avancement, les prolongations nécessaires, les ajustements budgétaires. Les résultats sont examinés lors de réunions d'informations mensuelles.

L'établissement consacre environ 3 milliards de VND par an à la certification (soit 120 000 euros). Il faut ajouter à cela les sommes nécessaires à des certifications spécifiques comme ABET, dont le financement (500.000 dollars) provient de la banque mondiale. Chaque service prend en charge sur son budget le coût de l'assurance qualité. Il n'y a pas de vision consolidée des sommes dévolues à l'assurance qualité par le service qui en est responsable. Cette consolidation par le biais d'une comptabilité analytique serait souhaitable. Elle pourrait également inclure tous les coûts indirects afférents à la démarche qualité, à savoir notamment les salaires de sept personnes en charge du service et le calcul du temps passé lors de la consultation, des échanges et commentaires sur les résultats des évaluations de chacune des parties prenantes ainsi que la proportion de salaire de chacune des personnes ainsi concernées.

L'établissement ne peut qu'être encouragé dans son désir de constituer des tableaux de bord à partir de ses bases de données afin que celles-ci puissent être extraites automatiquement pour mettre en évidence les chiffres clés nécessaires au pilotage de l'établissement et décloisonner ainsi les données fournies par chaque unité.

L'IPHCMV a su faire naître et entretenir une culture de la qualité partagée par l'ensemble des personnels. Toutefois, le comité suggère à l'IPHCMV de conduire une réflexion sur la quantité et la fréquence des évaluations afin de mieux équilibrer les périodes de réflexion et de bilan avec l'activité de terrain.

- Champ 2 : Ethique et déontologie

Les règles d'éthique du personnel académique sont bien définies tant pour les activités d'enseignement (disponibilité, équité, autocritique) que pour la recherche (propriété intellectuelle, honnêteté scientifique)³².

Lorsque le service d'inspection de l'institut détecte un problème concernant un enseignant, un comité *ad hoc* est mis en place auquel participe le doyen de la faculté et le syndicat. Les cas sont peu fréquents et concernent principalement le non-respect des horaires de cours. Les sanctions peuvent aller de l'avertissement à la suspension pendant un semestre.

Les étudiants sont également sensibilisés à la déontologie (citoyenneté, respect des règles et des personnes, plagiat) lors des introductions aux cours et par le règlement de la formation promulgué par l'IPHCMV³³. En cas de manquement, un conseil de discipline *ad hoc* est formé comprenant des enseignants de la faculté et des représentants de l'Union de la Jeunesse. La liste des sanctions possibles en fonction des manquements est connue des étudiants et figure dans le « carnet de bord de l'étudiant ». Les cas de discipline étudiante ne sont pas nombreux et ils ne dépassent pas la dizaine par an. Par ailleurs, en cas de contestation d'une note d'examen, les étudiants peuvent s'adresser au bureau des affaires académiques, selon une procédure claire présentée dans le règlement des études.

³² Lettre officielle 1283/VNU-HCMV, mentionnée dans le RAE p 90

³³ RAE p 89.

En bref, que ce soit pour les étudiants ou les enseignants les règles d'éthique et de déontologie sont bien définies et transparentes et des procédures équitables sont en place pour assurer leur respect.

4 - Conclusion

Résumé

L'IPHCMV, membre de l'Université Nationale d'HCMV, a défini une stratégie ambitieuse de formations de haute qualité, d'université orientée vers la recherche et de visibilité internationale. De plus, l'IPHCMV s'inscrit résolument dans la politique du gouvernement qui vise à rendre les universités autonomes financièrement de l'Etat. Dans ce cadre, l'institut a développé une politique d'accroissement de ses ressources propres (nouveaux programmes d'excellence, recherche contractuelle avec les entreprises et transfert de technologie). L'IPHCMV manque cependant encore d'une approche analytique d'évaluation des ressources et des coûts liés à ces activités pour un pilotage sans risque de cette politique. L'IPHCMV peut néanmoins s'appuyer sur une administration solide et compétente et sur une assurance de la qualité dynamique et certifiée.

Les formations de l'IPHCMV, dont un bon nombre bénéficie d'accréditations internationales, sont d'une excellente qualité et très appréciées par les entreprises régionales, nationales et internationales. Le taux d'employabilité de ses diplômés est élevé. Il reste cependant encore à développer les compétences en langues étrangères et les capacités d'innovation et de management des futurs diplômés.

L'IPHCMV s'est inscrite dans les priorités de recherche définies par le gouvernement mais il lui reste à affiner cette stratégie en équilibrant les aspirations personnelles des chercheurs avec les demandes des entreprises et en la déclinant en regard des besoins et des atouts régionaux dans une démarche de « spécialisation intelligente ». L'articulation de la formation à la recherche doit encore se formaliser et se concrétiser plus avant.

Les services pour les étudiants sont attentifs et réactifs. Un nouveau campus en construction offrira prochainement des infrastructures sociales et de formation très attractives.

Points forts

- Une stratégie bien définie et partagée
- Une assurance qualité dynamique et certifiée
- Des formations de qualité avec de nombreux programmes accrédités au niveau international et en cohérence avec l'environnement socioéconomique
- Des partenariats académiques et socioéconomiques très développés, réactifs et appréciés
- Une politique habile d'inclusion dans des réseaux internationaux d'universités et d'entreprises
- Des services pour les étudiants réactifs et efficaces
- Un futur campus, en construction, moderne et attractif
- un sentiment fort d'appartenance à l'institution et à l'Université Nationale de tous

Points faibles

- Un projet d'indépendance financière vis-à-vis de l'Etat dont le réalisme à court terme reste à évaluer

- Un système d'information non intégré et des moyens analytiques non installés qui fragilisent le pilotage du modèle économique d'autonomie
- Des opportunités de mutualisation avec l'Université Nationale insuffisamment exploitées
- Une définition des priorités de recherche trop large pour rendre la stratégie visible et opérationnelle
- Des contraintes multiples qui allongent la durée des études postuniversitaires et en réduisent l'attractivité
- Une sur-sollicitation du personnel académique par des missions d'administration
- Des compétences en langues étrangères et des capacités d'innovation et de management des étudiants et des diplômés encore insuffisantes

Recommandations

- Mettre en place une approche analytique du modèle économique de l'autonomie financière
- Clarifier les axes stratégiques de la recherche dans l'équilibre des priorités du gouvernement avec les aspirations des chercheurs et les demandes des entreprises et en focalisant les ressources sur quelques domaines ciblés (« spécialisation intelligente »)
- Prendre des initiatives pour réduire la durée des études et faciliter l'accès au doctorat
- Saisir les opportunités offertes par l'appartenance à l'Université Nationale pour développer les compétences en langues étrangères et les capacités de management des futurs diplômés
- Réfléchir à alléger les missions administratives des Enseignants-chercheurs par une délégation de celles-ci à du personnel administratif spécifique

| 5 - Observations de l'établissement



Ho Chi Minh Ville, le 15 Mai 2017

De : Monsieur VU Dinh Thanh
Recteur de l'IPHCMV

À : Monsieur Michel COSNARD
Président du HCERES

Objet : Réponse au rapport d'évaluation de l'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh Ville (IPHCMV)

Monsieur le Président,

L'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh ville a bien reçu le rapport d'évaluation du HCERES le 3 Mai 2017.

Au nom de l'IPHCM, je tiens à remercier le HCERES d'avoir organisé efficacement l'évaluation de notre école, je tiens aussi à remercier Monsieur Jean-Louis Vanherweghem, président du Comité d'Experts et les autres membres du comité pour la mission très chargée avec beaucoup d'entretiens et de visites pour bien comprendre l'école, et pour ce rapport d'évaluation avec les observations, les analyses, les points forts, les points faibles, les recommandations, qui sont très utiles et précieux pour le développement de notre école.

Par cette lettre, je vous envoie quelques réflexions sur le rapport d'évaluation.

Le rapport souligne de nombreux points forts : une stratégie bien définie et partagée ; une assurance qualité dynamique et certifiée ; des formations de qualité avec de nombreux programmes accrédités au niveau international et en cohérence avec l'environnement socioéconomique ; des partenariats académiques et socioéconomiques très développés, réactifs et appréciés ; une politique habile d'inclusion dans des réseaux internationaux d'universités et d'entreprises ; des services pour les étudiants réactifs et efficaces ; un futur campus, en construction, moderne et attractif ; un sentiment fort d'appartenance à l'institution et à l'Université Nationale de tous. L'IPHCMV se félicite et s'engage à renforcer ces points forts.

Concernant les points faibles, je vous envoie quelques informations supplémentaires.

Au sujet d'un projet d'indépendance financière vis-à-vis de l'Etat dont le réalisme à court terme reste à évaluer, l'école a mis en place un groupe de travail spécial présidé par le recteur pour élaborer un plan d'autonomie financière pour l'école.

Pour ce qui concerne un système d'information non intégré et des moyens analytiques non installés qui fragilisent le pilotage du modèle économique d'autonomie, en fait au cours des dernières années, le système d'information de gestion de l'école a été considérablement investi et apporté des améliorations significatives dans la gestion et la prestation de services au sein de l'école et à l'extérieur. En particulier: Le site MyBK (<http://mybk.hcmut.edu.vn>) intègre toutes les informations et services pour les étudiants tels que l'inscription à l'année scolaire, l'inscription au cours, le calendrier de cours, le calendrier des examens, à suivre les progrès, payer les frais de scolarité. Il intègre aussi des informations et des services pour les professeurs et les administrateurs tels que l'affectation du personnel enseignant, les horaires, les absents, etc. Le système BK Elearning (<http://e-learning.hcmut.edu.vn/login/index.php?lang=vi>) est opérationnel depuis 1997 pour offrir une formation efficace à toutes les classes et



programmes de l'école, où les cours en ligne et leurs exercices, les QAs concernant les cours sont disposés entre les professeurs et leurs étudiants. Les systèmes de gestion de l'information pour la recherche scientifique, les formations postuniversitaires (<http://pgs.hcmut.edu.vn/>), la gestion des ressources humaines (<http://personel.hcmut.edu.vn/>), ont été intégrés et fonctionnent efficacement depuis de nombreuses années. Le système de paiement des frais de scolarité, le paiement des salaires, les primes, les contrôles d'informations financières sont effectivement mis en œuvre sur le site (<http://bkpay.hcmut.edu.vn/>).

Au sujet des *opportunités de mutualisation avec l'Université Nationale insuffisamment exploitées*, l'école continuera à exploiter les opportunités et les ressources de VNU-HCM.

Concernant une *définition des priorités de recherche trop large pour rendre la stratégie visible et opérationnelle*, à l'IPHCMV, des conseils consultatifs intersectoriels ont été créés depuis de nombreuses années pour proposer des domaines de recherche de pointe, en ligne avec les orientations principales nationales et régionales de recherches. L'école continuera à examiner périodiquement, afin d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre.

Au sujet des contraintes multiples qui allongent la durée des études postuniversitaires et en réduisent, l'école a fait de nombreux changements positifs dans la formation postuniversitaire depuis plusieurs années. Spécifiquement: Diversifier la forme de la formation: changer à partir du programme normal pour tous étudiants, à deux modèles de la formation: programme accentué vers la recherche (compétitif, avec beaucoup de demandes sur les articles publiés, les séminaires et conférences) et programme assuré par des cours avec le projet pratique en fin. Réduire la durée de formation de 2 ans à 1,5 ans. Inclure le contenu du leadership et de l'entrepreneuriat dans le programme de formation. À partir de 2017, l'école ouvre des programmes enseignés entièrement en anglais pour répondre aux besoins du marché.

Concernant une *sur-sollicitation du personnel académique par des missions d'administration*, l'école examinera la structure de l'équipe et prendra des mesures pour améliorer l'efficacité de l'organisation et de l'individu.

Pour ce qui concerne des compétences en langues étrangères et des capacités d'innovation et de management des étudiants et des diplômés encore insuffisantes, l'école a de nombreux plans et activités pratiques pour améliorer les compétences en anglais et les compétences en gestion, pour les étudiants. Depuis la promotion en 2009, les étudiants diplômés doivent compléter un certificat international d'anglais (TOEFL, IELTS, TOEIC, Cambridge, ...) équivalent à 450 TOEIC, et depuis la promotion en 2015, cette norme a été portée à 500 TOEIC. Pour obtenir leur diplôme, les étudiants du programme « Talent ingénieurs » doivent atteindre le score TOEIC de 550 ou équivalent. Les étudiants du « programme de formation d'Ingénieurs d'excellence au Vietnam » (PFIEV) doivent répondre aux normes en langues étrangères des anglais et en français (500 TOEFL ITP et DELF B1). Depuis 2006, l'école a lancé des programmes de formation avancée, une formation internationale entièrement intégrée et de haute qualité en anglais pour répondre aux besoins du marché du travail. L'entrée standard en anglais des étudiants est au niveau de 6.0 IELTS. Les compétences générales, les compétences professionnelles et les connaissances de gestion sont enseignées par des sujets tels que l'introduction technique, la gestion des ingénieurs, ou par des séminaires à court terme détenus dans toute l'école. La sortie standard en anglais est également mise à jour en permanence pour les quatre compétences (écouter, parler, lire et écrire). Les enseignants sont encouragés à utiliser du matériel pédagogique en langue anglaise en classe pour aider les étudiants à accéder aux lexiques professionnels en anglais. En parallèle, l'école possède également des programmes collaboratifs avec des universités japonaises telles que l'Université de Technologie de Nagaoka ou l'Université de Technologie de Kanazawa. Dans ces programmes, les étudiants sont formés par des cours techniques avec la langue japonaise pour pouvoir travailler au Japon ou aux entreprises japonaises.

L'IPHCMV apprécie les recommandations du comité et s'engage à prendre des actions pour améliorer et perfectionner ses fonctionnements, pour achever ses missions et atteindre ses objectifs.



Avec la recommandation de mettre en place une approche analytique du modèle économique de l'autonomie financière, l'école a mis en place un groupe de travail spécial présidé par le recteur pour élaborer un plan d'autonomie financière pour l'école.

Concernant la recommandation de clarifier les axes stratégiques de la recherche dans l'équilibre des priorités du gouvernement avec les aspirations des chercheurs et les demandes des entreprises et en focalisant les ressources sur quelques domaines ciblés (« spécialisation intelligente »), l'école clarifiera les domaines de la stratégie de recherche en examinant et en actualisant la stratégie et le plan d'action.

Avec la recommandation de prendre des initiatives pour réduire la durée des études et faciliter l'accès au doctorat, l'école assure que le programme de formation est en constante amélioration, mise à jour et adaptation à une approche réduite, flexible et interdisciplinaire.

Concernant la recommandation de saisir les opportunités offertes par l'appartenance à l'Université Nationale pour développer les compétences en langues étrangères et les capacités de management des futurs diplômés, l'école continuera à exploiter les opportunités et les ressources de VNU-HCM.

Pour ce qui concerne la recommandation de réfléchir à alléger les missions administratives des Enseignants-chercheurs par une délégation de celles-ci à du personnel administratif spécifique, l'école a des règlements sur le taux de travail de chaque poste de l'école, où les activités académiques et les contributions de chaque individuel à l'école seront valorisées chaque année. Au cours des prochaines années, l'école continuera à examiner pour améliorer sa structure organisationnelle.

En conclusion, le rapport d'évaluation est un document précieux pour notre école, ses évaluations et recommandations nous sont nécessaires pour établir les stratégies efficaces.

Encore une fois, je tiens à envoyer nos remerciements sincères au HCERES, au Comité d'Évaluation, au Monsieur Jean-Louis Vanherweghem, président du Comité d'Experts, et je vous prie, Monsieur Michel COSNARD, d'agréer mes salutations distinguées.

Recteur *Luyhan*

Prof. Dr. VU Dinh Thanh



Département Europe et International

Institut Polytechnique
de l'université de Ho Chi Minh Ville
(IPHCMV)
Vietnam

Décision d'accréditation

Juin 2017

PORTEE DE L'ACCREDITATION DU HCERES

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les établissements d'enseignement supérieur doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en six domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Comme le référentiel de l'évaluation, les critères d'accréditation ont été spécifiquement définis pour les établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Ces critères ont été adoptés par le Conseil du HCERES en juin 2016 et sont disponibles sur le site internet du HCERES hceres.fr.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de l'établissement : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport d'évaluation institutionnelle définitif. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

Domaine 1 : Stratégie et gouvernance

CRITERE D'ACCREDITATION

La gouvernance de l'établissement repose sur une stratégie adaptée à son environnement et à son identité. L'organisation interne est clairement définie et permet à l'établissement de remplir ses missions.

Les parties prenantes de l'établissement participent à sa gouvernance.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

La stratégie de l'université est adaptée à son environnement : elle prend en compte les besoins socio-économiques pour ses formations et, pour son identité de recherche, incite aux publications scientifiques et à l'accroissement des titulaires de doctorat dans son corps enseignant.

Ses bureaux fonctionnels organisent leur travail en conformité avec ces missions.

Au sens de la législation vietnamienne, les parties prenantes de l'établissement participent à sa gouvernance, le syndicat pour les personnels, l'union de la jeunesse pour les étudiants.

Domaine 2 : Recherche et formation

CRITERE D'ACCREDITATION

L'établissement développe une politique de recherche et une politique de formation adaptées à sa stratégie et aux besoins de l'environnement socio-économique et culturel.

Les formations sont articulées avec les activités de recherche de l'établissement.

L'offre de formation est lisible. Les procédures d'admission, de progression de l'étudiant dans son parcours et de diplomation sont définies et mises en œuvre.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Les formations bien structurées et lisibles, un point fort de l'établissement, répondent parfaitement aux besoins socio-économiques de l'environnement, ce dont témoigne le taux élevé de l'employabilité des diplômés. Dans le domaine de la recherche, la volonté de progresser dans les classements internationaux, se traduit par des dispositifs incitatifs à la publication internationale autant pour les enseignants que pour les doctorants. Les statistiques indiquent une progression du nombre des publications au cours des dernières années.

En revanche, l'établissement a peu formalisé l'articulation de la formation à la recherche.

Domaine 3 : Parcours de l'étudiant

CRITERE D'ACCREDITATION

L'établissement est attentif aux ressources pour l'apprentissage et à la qualité de vie des étudiants.

Il veille à l'information et à l'accueil des étudiants tout au long de leur parcours. La participation des étudiants aux structures de gouvernance est prévue.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Dans le contexte légal et culturel du Vietnam, les étudiants sont représentés par l'union de la jeunesse. En collaboration avec cette association, l'établissement assure une vie sociale et culturelle riche sur les campus. Cette association participe à la gouvernance. L'établissement est attentif au développement de ses bibliothèques et de ses résidences étudiantes. Les informations destinées aux étudiants sont multiples et précises.

Domaine 4 : Relations extérieures

CRITÈRE D'ACCREDITATION

La politique de partenariat est définie et conçue comme une valeur ajoutée pour l'établissement. L'établissement a structuré ses relations internationales et a développé des mécanismes d'internationalisation adaptés à sa stratégie.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Les partenariats avec l'environnement socio-économique sont organisés, nombreux, structurants et sont perçus très positivement tant par les partenaires académiques que par les entreprises de la région. L'établissement a réussi à nouer un grand nombre de partenariats internationaux structurés dans le cadre d'une politique dynamique de réseaux.

Domaine 5 : Pilotage

CRITÈRE D'ACCREDITATION

Le pilotage et l'organisation des moyens tant financiers, budgétaires et humains sont définis et maîtrisés. Ils sont adaptés à la stratégie définie par l'établissement et intègrent une dimension pluriannuelle.

L'établissement possède un système d'information adapté à sa stratégie et ses objectifs.

La situation patrimoniale de l'établissement est connue et maîtrisée.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Les bureaux fonctionnels en charge de l'administration de l'établissement sont robustes, bien organisés et le contrôle de leur fonctionnement est assuré. Un certain nombre de procédures sont certifiées ISO 9001. Le système d'information n'est pas encore intégré et l'établissement déplore cette situation pour l'efficacité de son pilotage, en particulier pour l'évaluation analytique de ses initiatives dans le développement de son nouveau modèle économique d'autonomie financière. La situation du patrimoine immobilier est bien connue et l'établissement a mis en route un projet ambitieux d'un nouveau campus en cours de construction.

Domaine 6 : Qualité et éthique

CRITÈRE D'ACCREDITATION

L'établissement a défini une politique qualité qui couvre l'ensemble de ses missions et pilote une démarche d'amélioration continue.

Il soutient des valeurs d'éthique et de déontologie qui se concrétisent dans son fonctionnement régulier.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Un programme d'assurance de la qualité est en place, fonctionne, est robuste et est accrédité ISO 9001. Le processus de certification de toutes les activités de l'établissement est en cours. Le respect des normes éthiques et déontologiques est piloté par le Conseil de la science et de la formation et des comités d'éthiques *ad hoc* sont constitués selon les nécessités.

Décision finale

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation, sans réserve, pour 5 ans »

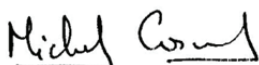
et attire l'attention de l'IPHCMV sur les points ci-dessous :

- la commission recommande à l'établissement de réaliser des progrès dans le domaine de l'articulation de la formation à la recherche et dans la mise en place d'équipes de recherche structurées ;
- la commission préconise de mettre en place de vrais indicateurs de pilotage, permettant un contrôle des écoles au niveau du Recteur ;
- la commission recommande de profiter du potentiel de développement économique en tenant compte de la concurrence forte ;
- la commission conseille d'intégrer davantage les étudiants dans les différentes structures de gouvernance de l'établissement et demande à ce que le conseil de l'IPHCMV leur soit ouvert ;
- concernant le critère « éthique », la commission estime qu'il serait bon que l'établissement mette en place un processus de formation à l'éthique et de prévention de la fraude.

SIGNATURE

Pour le HCERES,

Michel Cosnard, président



Date : Paris, 19 juin 2017